



PORTRAIT DE LA **RELÈVE AGRICOLE** AU QUÉBEC 2011

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec 

PORTRAIT
DE LA **RELÈVE AGRICOLE**
AU QUÉBEC **2011**

TABLE DES MATIÈRES

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

7

FAITS SAILLANTS

9

1. LA RELÈVE AGRICOLE AU QUÉBEC

11

Une relève agricole en meilleure position au Québec	11
Un taux de renouvellement des générations plus élevé au Québec	12
La relève féminine : une présence qui s'accroît	14
Une relève présente dans toutes les régions du Québec	15
La principale activité de la relève agricole : les productions sous gestion de l'offre	18
Le choix d'une production agricole : peu de différences entre les femmes et les hommes	19
Des entrepreneurs plus jeunes : certains secteurs de production qui se démarquent	20

2. LA FORMATION DE LA RELÈVE AGRICOLE AU QUÉBEC

23

Le niveau de formation de la relève agricole en hausse	23
Des jeunes qui disposent d'une formation plus spécialisée en agriculture	24
Un niveau de scolarité supérieur pour la relève féminine	26
De jeunes agriculteurs plus spécialisés	26
Une formation universitaire souvent présente chez les jeunes établis depuis moins de cinq ans	27
Le diplôme d'études postsecondaires : des régions périphériques qui se distinguent	29
La formation de la relève : des différences selon le secteur de production	31
Formation continue : une participation en progression	32

3. L'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE 35

Des femmes qui optent plus souvent pour la voie non apparentée	36
Mode d'établissement : des différences selon la période d'établissement	36
La formation de la relève selon le mode d'établissement utilisé	37
Les parents : un soutien important au projet	38
La relève issue du milieu agricole souhaite se lancer en agriculture à un plus jeune âge	39
Des revenus plus élevés pour les entreprises en situation de transfert	40
Les stratégies utilisées lors de l'établissement	40
Une augmentation des parts acquises par la relève dans les entreprises agricoles	41
Des jeunes de la relève agricole qui s'organisent pour faciliter leur établissement	42
L'établissement dans les régions du Québec	44
L'établissement selon les différents secteurs de production	45
Une entreprise laitière sur cinq devrait changer de main d'ici 2015	46
La désignation d'une relève potentielle	47

4. LE TRAVAIL ET LES REVENUS DE LA RELÈVE DANS LES ENTREPRISES AGRICOLES 49

Des entreprises de la relève qui génèrent des revenus plus élevés que l'ensemble des entreprises agricoles	49
Des jeunes de la relève impliqués dans leur entreprise	50
Des jeunes de la relève qui occupent davantage un travail extérieur à l'entreprise	50

5. LES ENTREPRISES AGRICOLES AVEC RELÈVE AU QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA 53

Des jeunes agriculteurs québécois qui vivent de l'agriculture	53
Un travail à temps plein pour les jeunes Québécoises et Québécois	54
Les jeunes agricultrices québécoises plus engagées dans leur entreprise	55

ANNEXE - RECENSEMENT DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE 2011 57

LISTE DES FIGURES

Figure	Description	Page
1	Proportion des entreprises agricoles avec relève dans les différentes provinces canadiennes, 2011	p. 11
2	Âge moyen des agricultrices et des agriculteurs selon les provinces canadiennes, 2011	p. 12
3	Proportion des exploitantes et exploitants âgés de moins de 40 ans et de 55 ans ou plus et taux de renouvellement des générations pour les provinces canadiennes, 2011	p. 13
4	Répartition de la relève agricole établie au Québec selon les différents groupes d'âge, 2011	p. 13
5	Proportion des jeunes femmes qui se sont établies annuellement en agriculture au Québec, de 2005 à 2010	p. 14
6	Répartition de la relève agricole féminine et masculine selon les parts détenues dans l'entreprise, 2011	p. 15
7	Répartition de la relève agricole établie selon les régions administratives du Québec, 2011	p. 15
8	Répartition de la relève agricole établie dans les régions centrales et périphériques, 2011	p. 16
9	Activités principales de la relève agricole au Québec, 2006 et 2011	p. 18
10	Proportion des entreprises composées d'au moins une relève selon le secteur de production, 2011	p. 20
11	Plus haut diplôme obtenu par la relève agricole au Québec, 2006 et 2011	p. 23
12	Plus haut diplôme spécialisé en agriculture obtenu par la relève agricole au Québec, 2011	p. 24
13	Types de diplômes spécialisés en agriculture selon les plus hauts diplômes obtenus, 2011	p. 25
14	Plus haut diplôme obtenu par les jeunes de la relève féminine et masculine au Québec, 2011	p. 26
15	Proportion de la relève agricole établie titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires selon la période d'établissement, 2011	p. 27
16	Proportion de la relève établie titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires dans les régions périphériques et les régions centrales, 2011	p. 29
17	Participation de la relève agricole féminine et masculine à des stages et à des activités de formation, 2006 et 2011	p. 32
18	Participation de la relève agricole à des activités de formation continue selon le sujet, 2006 et 2011	p. 32
19	Proportion de la relève agricole établie selon le mode d'établissement, 2006 et 2011	p. 35
20	Proportion des jeunes femmes et des jeunes hommes établis en agriculture selon le mode d'établissement, 2011	p. 36
21	Modes d'établissement utilisés par la relève agricole selon la période d'établissement, 2011	p. 37
22	Plus haut diplôme obtenu par la relève agricole selon le mode d'établissement, 2011	p. 37
23	Plus haut diplôme obtenu par la relève issue ou non du milieu agricole, 2011	p. 39
24	Distribution des revenus agricoles bruts selon le mode d'établissement, 2011	p. 40
25	Parts de l'entreprise acquises au moment de l'établissement par la relève agricole, 2006 et 2011	p. 41
26	Parts de l'entreprise détenues par la relève agricole, 2006 et 2011	p. 41
27	Distribution des types de productions selon le mode d'établissement, 2011	p. 46
28	Proportion des exploitations agricoles dont le transfert ou la vente était prévu entre 2010 et 2015	p. 46
29	Proportion de la relève potentielle pour les entreprises agricoles dont le transfert ou la vente était prévu entre 2010 et 2015	p. 47
30	Répartition des entreprises agricoles avec relève et de l'ensemble des entreprises agricoles québécoises selon le revenu agricole brut annuel, 2011	p. 49
31	Répartition de la relève établie et de l'ensemble des agricultrices et agriculteurs selon le nombre d'heures travaillées dans l'entreprise, 2011	p. 50
32	Comparaison de la répartition des exploitations avec relève selon les provinces canadiennes et les catégories de revenus agricoles bruts, 2011	p. 53
33	Proportion des jeunes agricultrices et agriculteurs qui accordent plus de 40 heures aux activités de l'entreprise, selon les provinces canadiennes, 2006 et 2011	p. 54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Description	Page
I	Variation du nombre d'entreprises agricoles au Canada entre 2006 et 2011	p. 11
II	Répartition des entreprises agricoles avec relève dans les provinces canadiennes, 2006 et 2011	p. 12
III	Proportion des jeunes agricultrices pour les différentes provinces canadiennes, 2011	p. 14
IV	Proportion de jeunes femmes et de jeunes hommes selon les régions administratives du Québec, 2006 et 2011	p. 17
V	Principales productions de la relève agricole au Québec selon le sexe, 2006 et 2011	p. 19
VI	Proportion des jeunes de la relève agricole titulaires d'un diplôme spécialisé en agriculture, à titre de plus haut diplôme, selon le niveau de scolarité et le sexe, 2011	p. 27
VII	Âge moyen et proportion des jeunes qui poursuivent leurs études selon le nombre d'années d'établissement, 2011	p. 28
VIII	Proportion de la relève établie titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires spécialisé en agriculture selon la période d'établissement, 2011	p. 28
IX	Proportion de la relève agricole établie titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires selon les régions, 2011	p. 30
X	Proportion de la relève agricole établie titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires selon le secteur de production, 2011	p. 31
XI	Spécialisation agricole du plus haut diplôme obtenu par la relève selon le mode d'établissement, 2011	p. 38
XII	Caractéristiques des jeunes entrepreneurs et entrepreneurs agricoles au moment de s'établir, selon le mode d'établissement, 2011	p. 38
XIII	Caractéristiques des jeunes de la relève venant ou non du milieu agricole, 2011	p. 39
XIV	Variation du nombre de parts détenues par la relève agricole entre le moment de l'établissement et le recensement, 2011	p. 41
XV	Tableau synthèse des ressources utilisées par la relève agricole lors de l'établissement selon le mode d'établissement, 2011	p. 43
XVI	Distribution des jeunes établis dans chacune des régions du Québec selon le mode d'établissement, 2011	p. 44
XVII	Distribution des jeunes établis selon l'activité principale de l'entreprise et le mode d'établissement, 2011	p. 45
XVIII	Proportion des entreprises agricoles diversifiant leurs activités, 2011	p. 49
XIX	Travail et revenu hors ferme chez la relève féminine et masculine, 2011	p. 51
XX	Caractéristiques de la relève agricole établie selon qu'elle occupe ou non un emploi à l'extérieur de la ferme, 2011	p. 51
XXI	Proportion des jeunes femmes et des jeunes hommes qui travaillent plus de 40 heures dans leur entreprise agricole, 2011	p. 55

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Mené à l'automne 2011, le Recensement de la relève agricole établie s'adressait à toutes les agricultrices et à tous les agriculteurs du Québec âgés de moins de 40 ans et possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole. Ces personnes représentent les jeunes de la relève agricole établie.

Pour constituer une liste de ces jeunes, le Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), de l'année 2010, a été utilisé. Ainsi, 7996 jeunes agricultrices et agriculteurs répondant aux critères de l'étude ont pu être répertoriés. Orienté d'abord vers une approche en ligne puis vers une collecte de données par téléphone, le recensement a obtenu un taux de participation de 72 %.

Les résultats du recensement de 2011, basés sur les mêmes critères que ceux utilisés en 2006, permettent de documenter l'évolution qu'ont connue les agricultrices et agriculteurs de la relève depuis 2006.

Par ailleurs, les données du Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles (2010) ont été utiles afin de mettre en lumière différentes caractéristiques de la relève agricole établie vis-à-vis de celles de l'ensemble des agriculteurs du Québec. Également, les données du Recensement de l'agriculture de 2011 de Statistique Canada ont été utilisées afin de porter à l'attention du lecteur divers éléments de distinction des entreprises agricoles où de jeunes agriculteurs sont propriétaires dans les différentes provinces canadiennes.

Dans certains tableaux et dans certaines figures, la somme des pourcentages indiqués peut être différente de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

FAITS SAILLANTS

La relève agricole au Québec

- Le Québec se distingue du reste du Canada par une présence plus marquée des entreprises agricoles avec relève sur son territoire (22 %).
- En 2011, selon Statistique Canada, plus de 48 % des entreprises agricoles québécoises avec relève génèrent un revenu brut agricole de 250 000 \$ ou plus. Ce résultat est similaire à celui du Recensement de la relève agricole établie. La proportion est de 35 % au Canada.

La relève féminine : une présence qui s'accroît

- De 2006 à 2011, la présence de jeunes femmes en agriculture s'accroît légèrement.
- Entre 2005 et 2011, la proportion de la relève féminine qui s'établit annuellement sur une entreprise agricole a été supérieure à la répartition générale (26 %).

Une hausse du niveau de formation de la relève agricole

- De 2006 à 2011, le niveau de formation s'est amélioré chez les jeunes agricultrices et agriculteurs québécois qui ont plus souvent qu'auparavant un diplôme d'études collégiales ou universitaires (45 % en 2011 comparativement à 39 % en 2006).

Une formation plus spécialisée en agriculture chez les jeunes

- Les jeunes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires se sont spécialisés en agriculture dans une proportion de 64 %, ce qui représente une légère hausse par rapport à 2006 (61 %).

L'établissement en agriculture

- Le transfert de ferme familial est demeuré le mode d'établissement le plus courant en 2011, dans une proportion identique à celle de 2006 (59 %).
- En 2011, un jeune de la relève agricole sur trois s'est établi en démarrant une entreprise (33 %), comparativement à un sur quatre en 2006 (27 %).
- Les jeunes agricultrices et agriculteurs établis depuis moins de cinq ans ont démarré une entreprise dans une plus grande proportion (43 %). Pour ce groupe de jeunes, les proportions relatives au transfert familial et au démarrage sont respectivement de 45 % et de 43 %.

Des revenus plus élevés générés par les entreprises qui comportent une relève

- Les entreprises qui bénéficient d'une relève ont des revenus bruts plus élevés. Les jeunes sont aussi plus nombreux à consacrer plus de 40 heures aux activités de leur entreprise.



1. LA RELÈVE AGRICOLE AU QUÉBEC

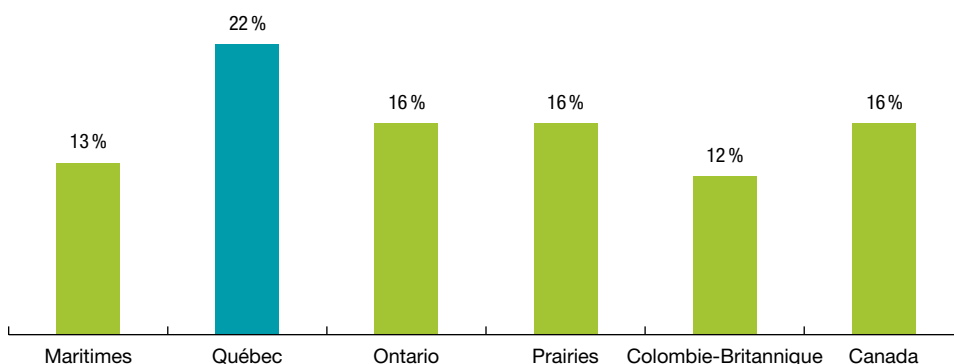
Un jeune de la relève est un entrepreneur agricole âgé de moins de 40 ans qui détient au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

- Au Québec, près d'un agriculteur sur cinq (18 %) est âgé de moins de 40 ans et possède des parts dans une entreprise agricole. Ces personnes constituent la relève agricole établie.

Une relève agricole en meilleure position au Québec

- En 2011, c'est au Québec que la proportion d'entreprises avec une relève est la plus élevée (22 %); suivent l'Ontario (16 %) et les provinces des Prairies (16 %).

Figure 1 : Proportion des entreprises agricoles avec relève dans les différentes provinces canadiennes, 2011



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2011.

- La tendance à la diminution du nombre d'entreprises agricoles avec relève est moins marquée au Québec (-14 %) qu'ailleurs au Canada (-24 %)

Tableau I : Variation du nombre d'entreprises agricoles au Canada entre 2006 et 2011

Variation 2006-2011	Entreprises agricoles avec relève	Toutes les entreprises agricoles
Maritimes	-25 %	-3 %
Québec	-14 %	-4 %
Ontario	-22 %	-9 %
Prairies	-30 %	-15 %
Colombie-Britannique	-17 %	0 %
Canada	-24 %	-10 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2006 et 2011.

Les entreprises agricoles avec relève sont composées d'au moins un jeune propriétaire âgé de moins de 40 ans.

Le Québec se distingue du reste du Canada par une présence plus marquée des entreprises agricoles avec relève sur son territoire (22 %).

- Parmi l'ensemble des provinces canadiennes, le Québec est la seule qui a connu une augmentation des entreprises avec relève, qui sont passées de 17 % à 19 % de 2006 à 2011.

Tableau II : Répartition des entreprises agricoles avec relève au Canada, 2006 et 2011

Provinces	2006	2011
Maritimes	3 %	3 %
Québec	17 %	19 %
Ontario	24 %	24 %
Prairies	49 %	46 %
Colombie-Britannique	7 %	7 %

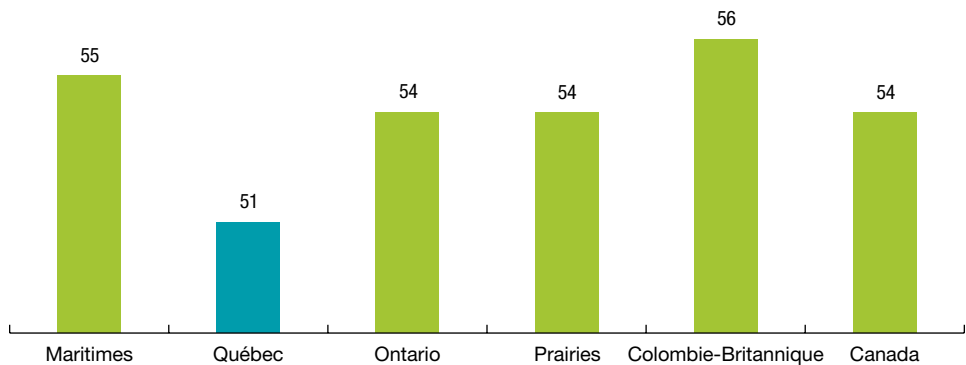
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2006 et 2011.

Un taux de renouvellement des générations plus élevé au Québec

- Les productrices et producteurs agricoles québécois sont les plus jeunes au Canada. Ainsi, l'âge moyen des exploitantes et exploitants agricoles au Québec est de 51 ans comparativement à 54 ans pour l'ensemble du Canada.

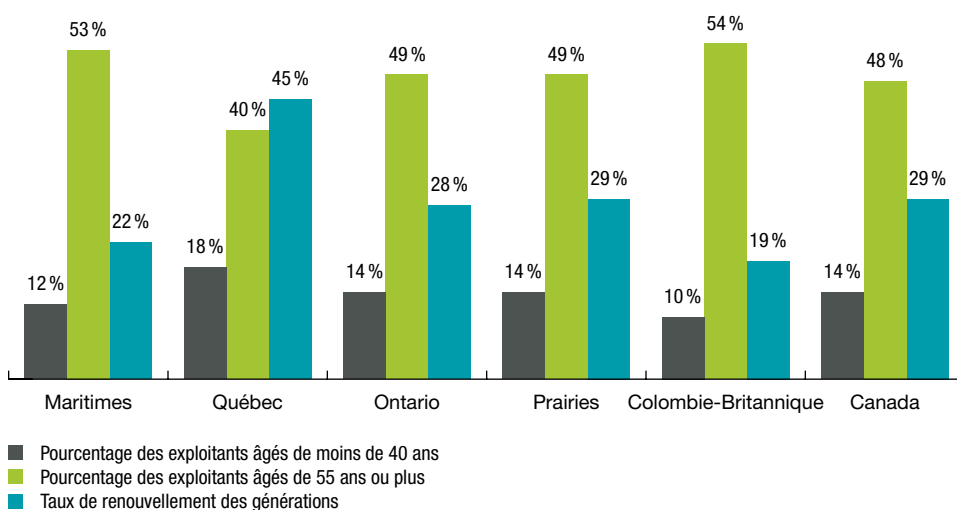
Figure 2 : Âge moyen des agricultrices et des agriculteurs selon les provinces canadiennes, 2011

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2011.



- Les jeunes agricultrices et agriculteurs âgés de moins de 40 ans représentent 18 % de l'ensemble des exploitantes et exploitants québécois. Il s'agit de la proportion la plus élevée au Canada.
- C'est au Québec que la proportion des exploitantes et exploitants âgés de 55 ans ou plus est la plus faible (40 %). La moyenne canadienne est de 48 %.
- Le Québec présente le plus haut taux de renouvellement des générations (45 %). Les taux les plus faibles sont observés en Colombie-Britannique (19 %) et dans les provinces maritimes (22 %).

Figure 3 : Proportion des exploitantes et exploitants âgés de moins de 40 ans et de 55 ans ou plus et taux de renouvellement des générations pour les provinces canadiennes, 2011

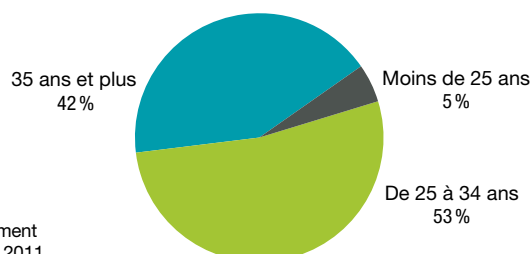


Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2011.

$$\text{Taux de renouvellement des générations} = \frac{\text{Nombre d'exploitantes et d'exploitants âgés de moins de 40 ans}}{\text{Nombre d'exploitantes et d'exploitants âgés de 55 ans ou plus}} \times 100$$

- En 2011, l'âge moyen de la relève agricole établie est de 33 ans et est similaire à celui de 2006.
- La répartition de la relève agricole selon les groupes d'âge est également comparable à celle de 2006 avec environ 53 % des jeunes de la relève âgés de 25 à 34 ans, soit le principal groupe, et 42 % des jeunes exploitantes et exploitants âgés de 35 à 39 ans.

Figure 4 : Répartition de la relève agricole établie au Québec selon les différents groupes d'âge, 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

La relève féminine : une présence qui s'accroît

- De 2006 à 2011, au Québec, la présence des jeunes agricultrices a légèrement augmenté au sein de la relève établie âgée de moins de 40 ans, leur proportion étant passée de 24 % à 26 %.
- La proportion de la relève féminine au Québec est légèrement inférieure à la moyenne canadienne (27 %).

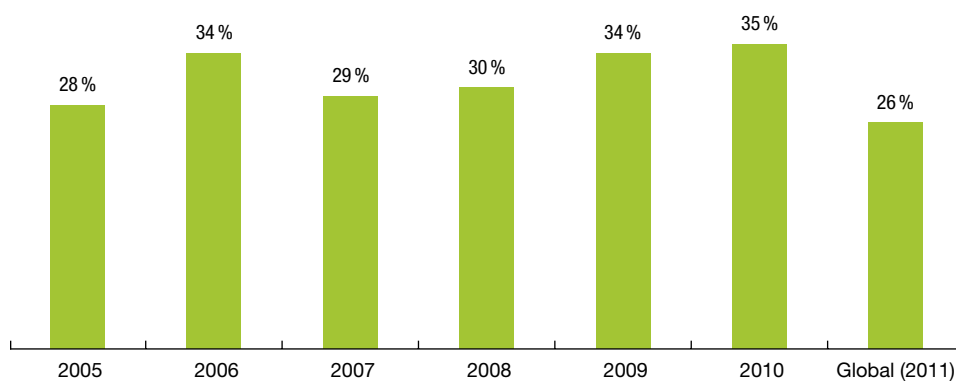
Tableau III : Proportion des jeunes agricultrices pour les différentes provinces canadiennes, 2011

2011	Jeunes agricultrices (%)
Maritimes	26 %
Québec	26 %
Ontario	28 %
Prairies	26 %
Colombie-Britannique	35 %
Canada	27 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2011.

- Depuis 2006, près d'un établissement en agriculture sur trois a été réalisé par une femme, une proportion en croissance au cours des dernières années.
- Près des deux tiers des jeunes agricultrices possèdent au moins 50 % des parts de leur entreprise.

Figure 5 : Proportion des jeunes femmes qui se sont établies annuellement en agriculture au Québec, de 2005 à 2010

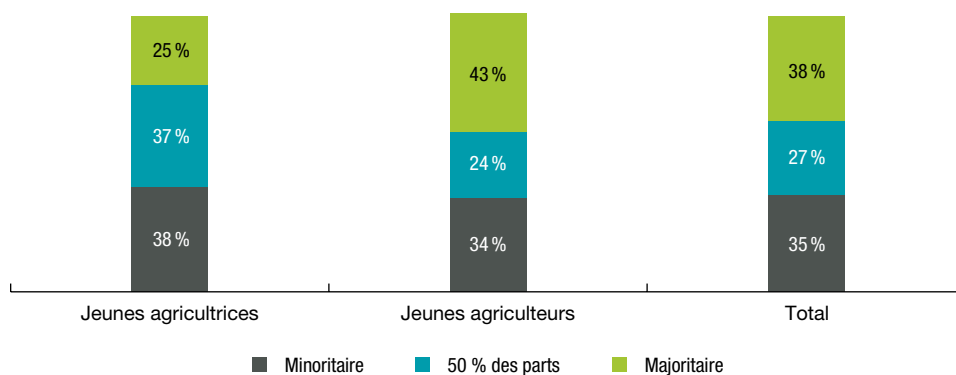


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

De 2006 à 2011, la présence de jeunes femmes en agriculture s'accroît légèrement.

Entre 2005 et 2011, la proportion de la relève féminine qui s'établit annuellement sur une entreprise agricole a été supérieure à la répartition générale (26 %).

Figure 6 : Répartition de la relève agricole féminine et masculine selon les parts détenues dans l'entreprise, 2011

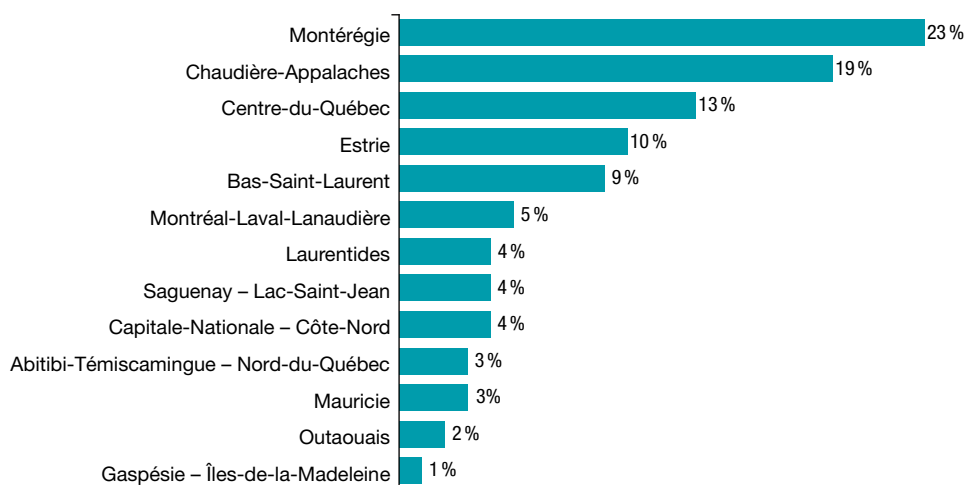


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Une relève présente dans toutes les régions du Québec

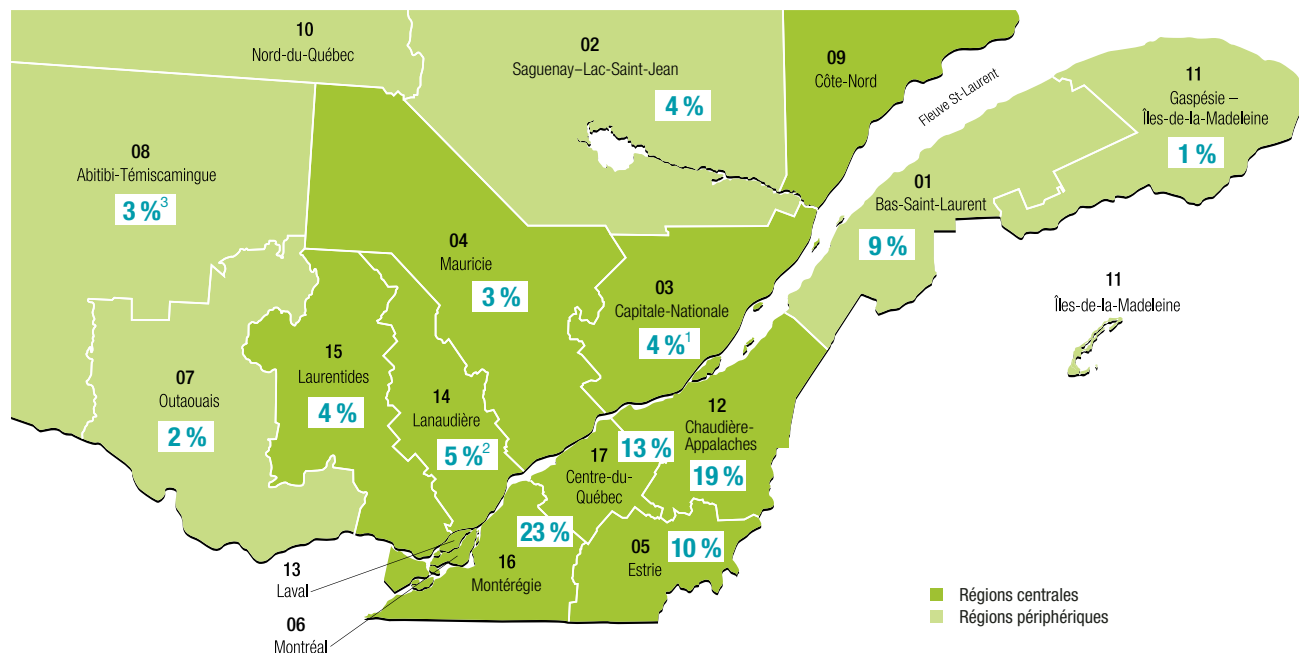
- En 2011 comme en 2006, la répartition régionale de la relève agricole suit la distribution régionale de l'ensemble des entreprises agricoles du Québec.
- Par exemple, les régions de la Montérégie, de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec regroupent 55 % des jeunes agricultrices et agriculteurs et 54 % des entreprises agricoles québécoises.

Figure 7: Répartition de la relève agricole établie selon les régions administratives du Québec, 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Figure 8: Répartition de la relève agricole établie dans les régions centrales et périphériques, 2011



¹ Bien que la Côte-Nord soit une région périphérique, la répartition de la relève agricole établie de la Capitale-Nationale regroupe la relève de la Côte-Nord par souci de comparaison avec les données antérieures.

² La répartition de la relève agricole établie de Lanaudière regroupe celles des régions de Montréal et Laval.

³ La répartition de la relève agricole établie de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe celles du Nord du Québec.

- Les régions de l'Outaouais (34 %) et de l'Estrie (32 %) se distinguent par un pourcentage plus élevé de relève féminine.
- À l'inverse, la région de la Montérégie présente une plus forte proportion de jeunes agriculteurs (79 %).

Tableau IV : Proportion des jeunes femmes et des jeunes hommes selon les régions administratives du Québec, 2006 et 2011

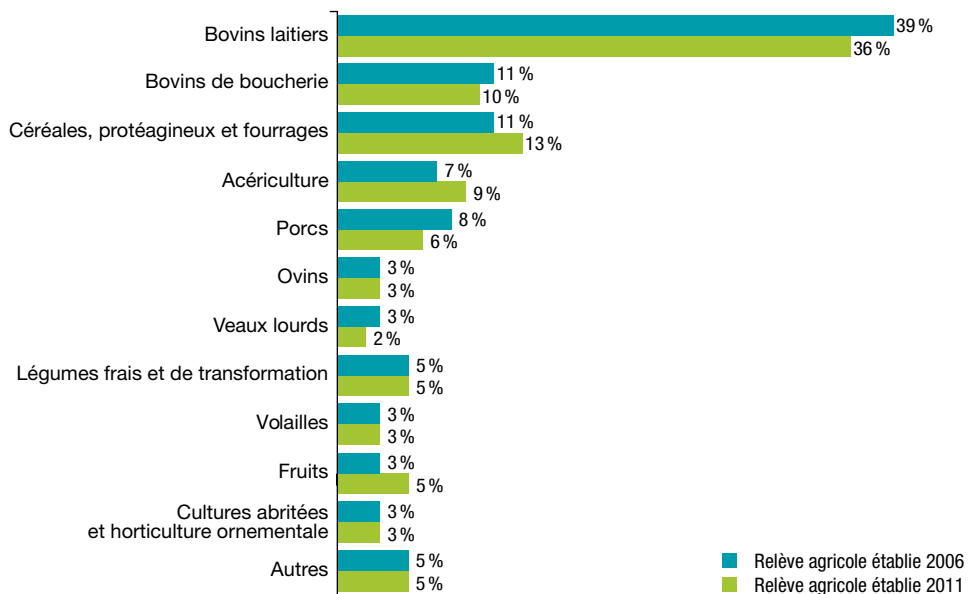
Régions centrales	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011	Total relève 2006	Total relève 2011
Estrie	27 %	32 %	73 %	68 %	9 %	9 %
Laurentides	24 %	29 %	76 %	72 %	4 %	4 %
Montérégie	24 %	21 %	76 %	79 %	24 %	23 %
Centre-du-Québec	24 %	25 %	76 %	75 %	14 %	13 %
Montréal-Laval-Lanaudière	23 %	24 %	77 %	76 %	5 %	5 %
Chaudière-Appalaches	22 %	23 %	78 %	77 %	19 %	19 %
Capitale-Nationale – Côte-Nord	21 %	27 %	79 %	73 %	3 %	4 %
Mauricie	16 %	23 %	84 %	77 %	3 %	3 %
Régions périphériques	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011	Total relève 2006	Total relève 2011
Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec	29 %	28 %	71 %	72 %	3 %	3 %
Outaouais	29 %	34 %	72 %	66 %	2 %	2 %
Bas-Saint-Laurent	27 %	29 %	73 %	71 %	8 %	9 %
Saguenay – Lac-Saint-Jean	24 %	26 %	76 %	74 %	4 %	4 %
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	20 %	25 %	80 %	75 %	1 %	1 %
Total	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011	Total relève 2006	Total relève 2011
Province de Québec	24 %	26 %	76 %	74 %	100 %	100 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006 et 2011.

La principale activité de la relève agricole : les productions sous gestion de l'offre

- En 2011, les secteurs de production exploités par la relève sont sensiblement les mêmes qu'en 2006.
- Les jeunes entrepreneures et entrepreneurs agricoles optent pour la production laitière ou avicole dans une proportion de près de 40 %. Leur préférence va ensuite aux cultures de céréales, de protéagineux et de fourrages (13 %), à la production bovine (10 %) et aux cultures de fruits et de légumes (10 %).
- Les secteurs des céréales, des protéagineux et des fourrages, des fruits et de l'acériculture ont enregistré une légère hausse pour ce qui est de la présence de la relève. À l'inverse, les secteurs des bovins laitiers, du porc, des bovins de boucherie et des veaux lourds affichent une légère diminution par rapport à 2006.
- Pour l'ensemble de la relève établie, la majorité des revenus de leur entreprise provient des secteurs de la production laitière et de la production céréalière.
- La proportion des jeunes de la relève en production laitière est plus élevée (36 %) que celle de l'ensemble des producteurs de lait (29 %).
- Comparativement à l'ensemble des productrices et producteurs agricoles québécois, la relève est moins présente dans le secteur des céréales, des protéagineux et des fourrages (13 % comparativement à 18 % pour l'ensemble des exploitantes et des exploitants).

Figure 9 : Activités principales de la relève agricole au Québec, 2006 et 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006 et 2011.

L'activité principale fait référence au secteur de production qui représente la principale source de revenu de l'entreprise agricole.

Le choix d'une production agricole : peu de différences entre les femmes et les hommes

- Les femmes et les hommes suivent sensiblement la même tendance concernant le choix d'un secteur de production.
- Les jeunes agricultrices et agriculteurs qui s'établissent optent le plus souvent pour la production laitière (29 % des femmes et 39 % des hommes). La préférence va ensuite à la production de céréales, de protéagineux et de fourrages (10 % des femmes et 14 % des hommes). Au troisième rang vient la production bovine avec 9 % des femmes et 10 % des hommes.
- Par ailleurs, la relève féminine s'oriente davantage que la relève masculine vers les secteurs « Autres » (9 % des femmes et 3 % des hommes), des ovins (6 % et 3 % respectivement) et des fruits et légumes (12 % et 9 % respectivement).

Tableau V : Principales productions de la relève agricole au Québec selon le sexe, 2006 et 2011

Productions principales	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011	Total 2006	Total 2011
Bovins laitiers	34 %	29 %	40 %	39 %	39 %	36 %
Bovins de boucherie	10 %	9 %	12 %	10 %	11 %	10 %
Céréales, protéagineux et fourrages	7 %	10 %	11 %	14 %	11 %	13 %
Acériculture	6 %	8 %	7 %	9 %	7 %	9 %
Porcs	9 %	6 %	8 %	6 %	8 %	6 %
Ovins	6 %	6 %	3 %	3 %	3 %	3 %
Veaux lourds	5 %	3 %	2 %	2 %	3 %	2 %
Légumes frais et de transformation	5 %	6 %	4 %	5 %	5 %	5 %
Volailles	4 %	5 %	3 %	3 %	3 %	3 %
Fruits	4 %	6 %	3 %	4 %	3 %	5 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	3 %	4 %	2 %	3 %	3 %	3 %
Autres	6 %	9 %	4 %	3 %	5 %	5 %

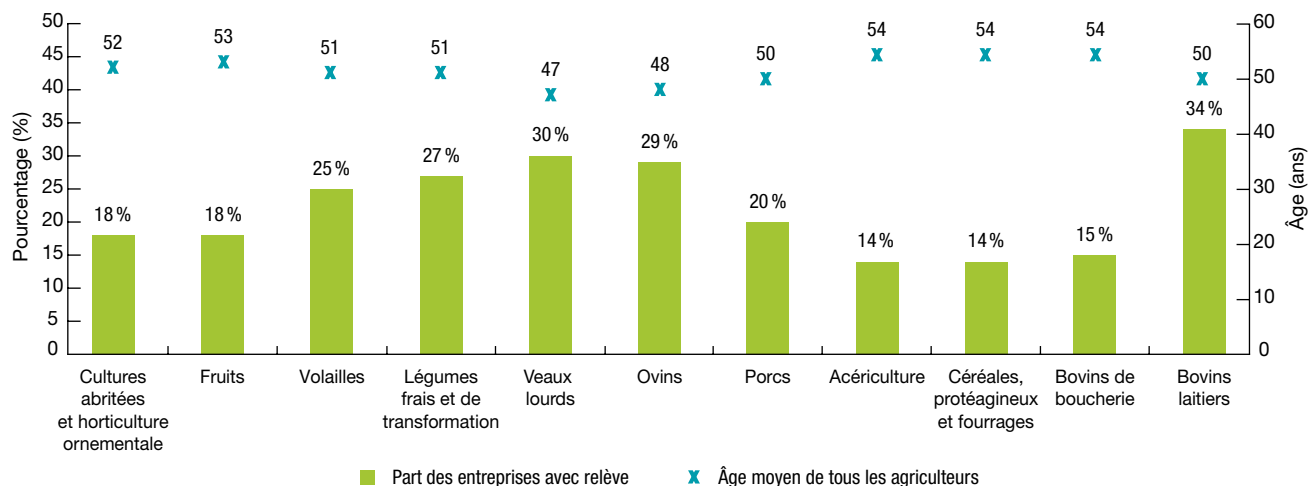
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006 et 2011.

Les productions « Autres » comprennent principalement les secteurs caprin (31 %), équin (20 %), apicole (11 %) et aquacole (7 %).

Des entrepreneurs plus jeunes : certains secteurs de production qui se démarquent

- L'âge moyen des exploitantes et des exploitants pour les secteurs des veaux lourds, des ovins et des bovins laitiers est inférieur à celui de l'ensemble des productrices et producteurs agricoles québécois (51 ans). Dans ces secteurs de production, près d'une entreprise sur trois compte au moins un propriétaire âgé de moins de 40 ans.
- Par ailleurs, c'est dans les secteurs de l'acériculture, des céréales, des protéagineux et des fourrages ainsi que des bovins de boucherie que la moyenne d'âge des productrices et des producteurs est la plus élevée (54 ans). Près de 14 % des entreprises, soit environ 1 sur 7, est la propriété d'un membre de la relève.

Figure 10 : Proportion des entreprises composées d'au moins une relève selon le secteur de production, 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006 et 2011;
Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles.

Toutes productions confondues, la proportion des entreprises qui disposent d'une relève s'établit à 22 %.



2. LA FORMATION DE LA RELÈVE AGRICOLE AU QUÉBEC

De 2006 à 2011, le niveau de formation s'est amélioré chez les jeunes agricultrices et agriculteurs québécois qui ont plus souvent qu'auparavant un diplôme d'études collégiales ou universitaires (45 % en 2011 comparativement à 39 % en 2006).

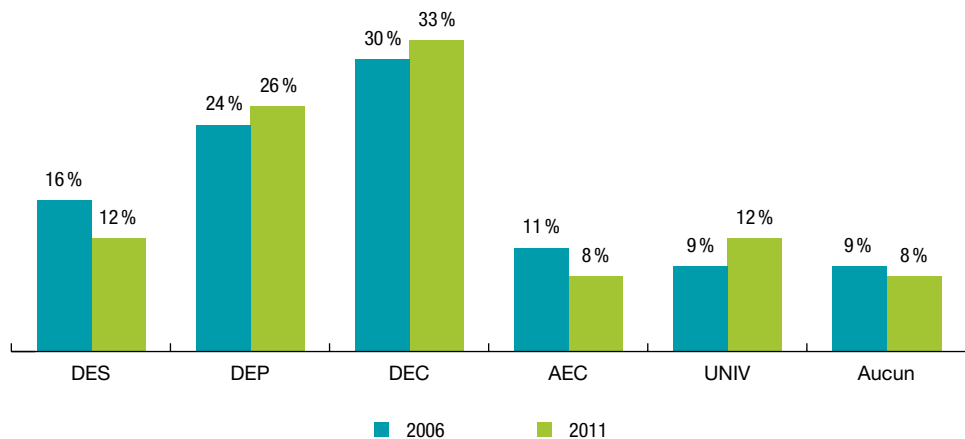
Le niveau de formation de la relève agricole en hausse

- De 2006 à 2011, le niveau de formation s'est accru chez les jeunes agricultrices et agriculteurs québécois, qui ont plus souvent qu'auparavant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.
- Au cours de cette période, la proportion des jeunes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires est passée de 74 % à 79 %.
- La proportion des jeunes exploitantes et exploitants qui possèdent un diplôme d'études professionnelles (DEP) est passée de 24 % à 26 %. La proportion des titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) est passée de 30 % à 33 %, alors que celle des titulaires d'un diplôme d'études universitaires (UNIV) est passée de 9 % à 12 %.

Aux fins d'analyse, les diplômes d'études postsecondaires considérés sont le DEP, le DEC, l'AEC et le diplôme d'études universitaires.

DES : diplôme d'études secondaires
DEP : diplôme d'études professionnelles
DEC : diplôme d'études collégiales
AEC : attestation d'études collégiales
UNIV : diplôme d'études universitaires

Figure 11 : Plus haut diplôme obtenu par la relève agricole au Québec, 2006 et 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006 et 2011.

DEP : En formation professionnelle, les programmes d'études préparent à l'exercice d'un métier spécialisé. Ils ont une durée qui varie entre 600 et 1 800 heures. Il est également possible, en respectant certaines conditions, d'accéder à une formation collégiale.

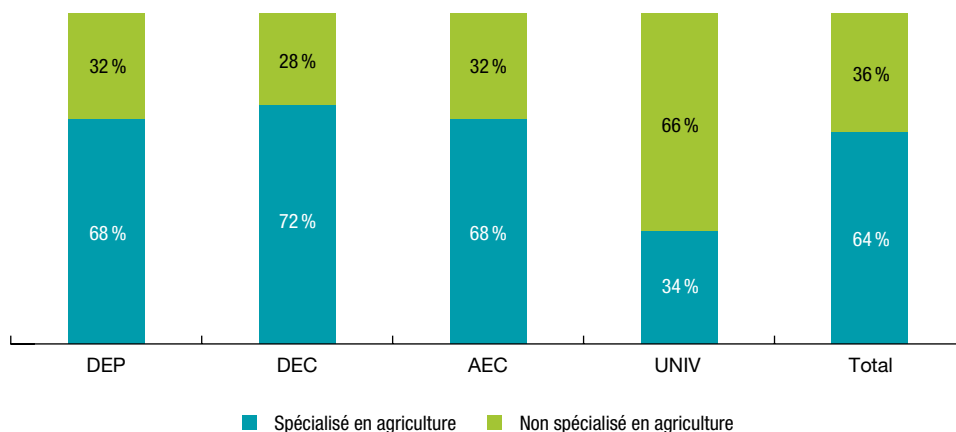
DEC : Le diplôme d'études collégiales peut être obtenu dans le cadre d'une formation préuniversitaire ou technique. La formation préuniversitaire est d'une durée de deux ans et le diplôme donne accès aux études universitaires. Les programmes d'études techniques ont une durée de trois ans et donnent accès au marché du travail. Certaines universités reconnaissent la formation technique comme un préalable à des études universitaires.

Les jeunes entrepreneurs et entrepreneurs agricoles titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires se sont spécialisés dans un domaine se rattachant à l'agriculture dans une proportion de 64 %, ce qui représente une légère hausse par rapport à 2006 (61 %).

Des jeunes qui disposent d'une formation plus spécialisée en agriculture

- En 2011, 68 % des jeunes titulaires d'un DEP et 72 % des jeunes titulaires d'un DEC sont spécialisés dans le domaine de l'agriculture.
- Les jeunes qui sont titulaires d'un diplôme d'études universitaires se sont spécialisés dans un domaine agricole dans une moins grande proportion (34 %). Les programmes d'administration obtiennent la faveur dans 20 % des cas.

Figure 12 : Plus haut diplôme spécialisé en agriculture obtenu par la relève agricole au Québec, 2011

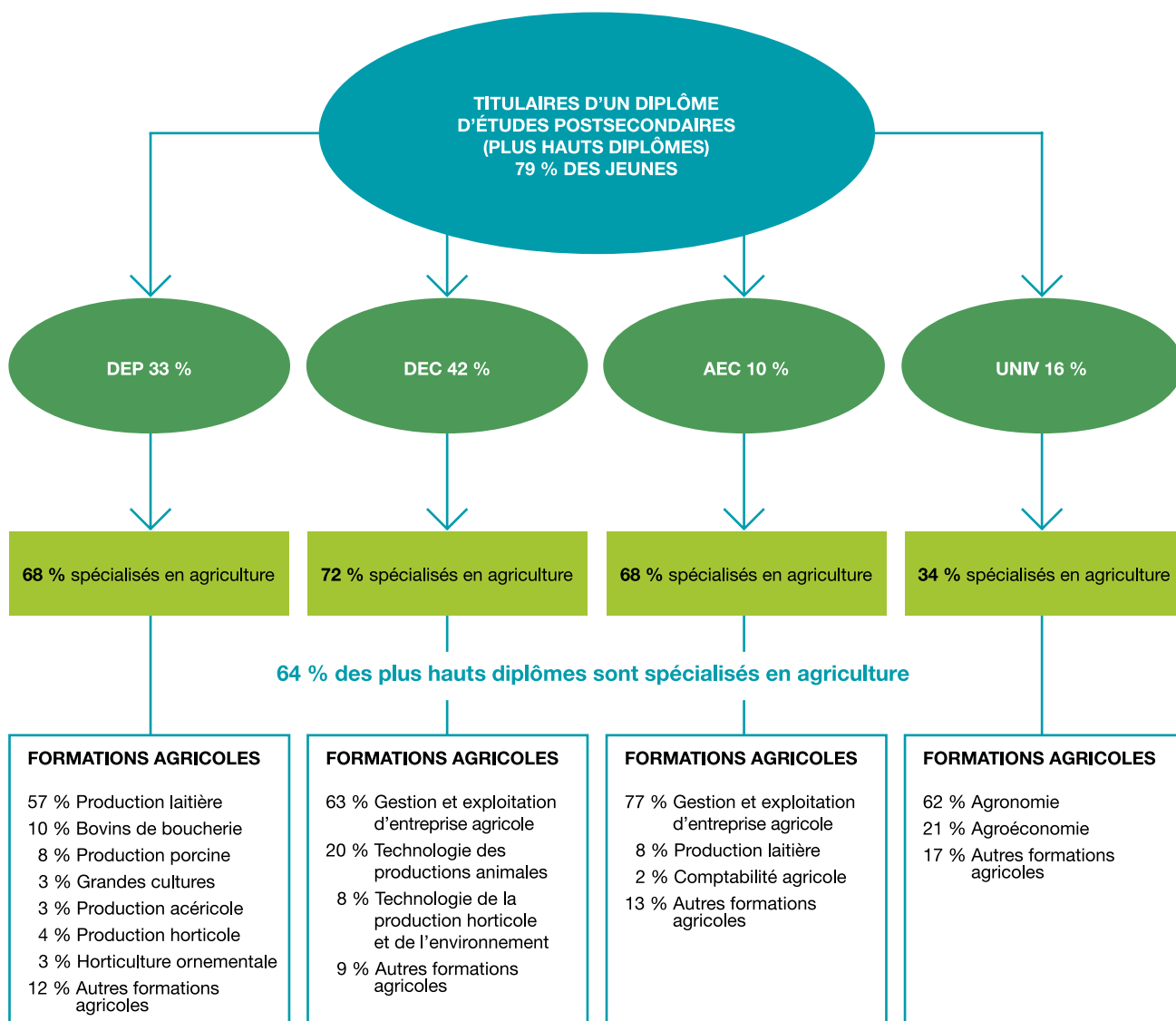


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

- Parmi les jeunes de la relève qui sont titulaires d'un DEP spécialisé en agriculture comme plus haut diplôme, 57 % l'ont obtenu en production laitière et 10 %, en production bovine.
- Au collégial, le programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole est le plus fréquenté parmi les programmes spécialisés en agriculture (63 %).
- Parmi les jeunes entrepreneurs et entrepreneurs ayant suivi une formation universitaire dans un programme agricole (34 %), 62 % se sont orientés vers l'agronomie et 21 %, vers l'agroéconomie.

Près d'un jeune de la relève sur quatre (24 %) est titulaire de plus d'un diplôme d'études postsecondaires. Dans ce groupe, 54 % sont spécialisés en agriculture.

Figure 13 : Types de diplômes spécialisés en agriculture selon les plus hauts diplômes obtenus, 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Le principal programme menant à l'obtention d'un DEP qui est compris dans la catégorie « Autres formations agricoles » est Mécanique agricole (65 %).

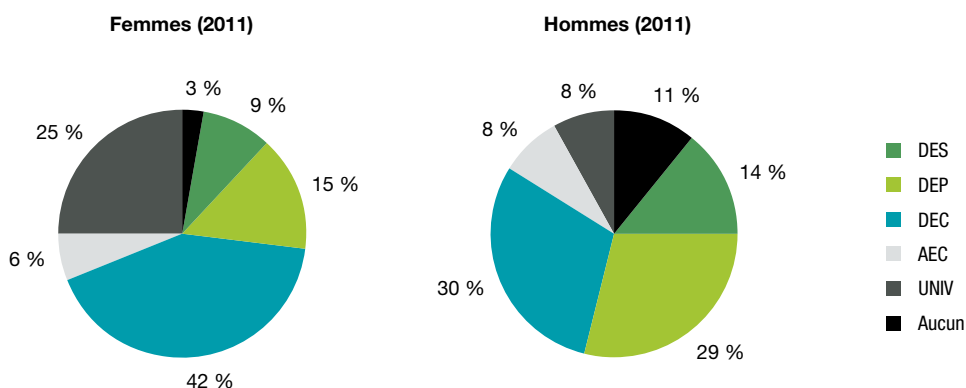
Les principaux programmes conduisant à l'obtention d'un DEC qui sont compris dans la catégorie « Autres formations agricoles » sont Technique de santé animale (42 %) et Technologie du génie agromécanique (29 %).

Les principaux programmes conduisant à l'obtention d'une AEC qui sont compris dans la catégorie « Autres formations agricoles » sont Production animale (8 %), Production bovine (8 %), Production ovine (8 %) et Production végétale (8 %).

Un niveau de scolarité supérieur pour la relève féminine

- De façon générale, le niveau de scolarité de la relève féminine est supérieur à celui de la relève masculine.
- Parmi les jeunes agricultrices, 88 % sont titulaires d'un diplôme d'études post-secondaires comparativement à 75 % chez les hommes.
- La majorité de ces jeunes femmes (67 %) ont, comme plus haut diplôme, un DEC ou un diplôme d'études universitaires, alors que c'est le cas de 38 % des jeunes de la relève masculine.
- C'est à l'université que la différence entre les femmes et les hommes est la plus marquée. Une femme sur quatre (25 %) est titulaire d'un UNIV, alors que la proportion est de 8 % chez les hommes.
- Parmi les jeunes de la relève qui sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou qui n'ont aucun diplôme en 2011, 12 % sont des femmes, alors que la proportion s'élève à 25 % chez les hommes.

Figure 14 : Plus haut diplôme obtenu par les jeunes de la relève féminine et masculine au Québec, 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

De jeunes agriculteurs plus spécialisés

- Les hommes possèdent une formation spécialisée en agriculture dans une plus grande proportion que les femmes, et ce, pour tous les niveaux de scolarité.
- C'est en ce qui concerne le DEP que l'écart entre les femmes et les hommes est le plus marqué. Les femmes titulaires d'un DEP comme plus haut diplôme sont moins nombreuses, en proportion, à avoir une spécialisation agricole.
- Plus de 80 % des jeunes agriculteurs qui sont titulaires d'un DEC comme plus haut diplôme se sont spécialisés dans le domaine de l'agriculture.

Tableau VI : Proportion des jeunes de la relève agricole titulaires d'un diplôme spécialisé en agriculture, à titre de plus haut diplôme, selon le niveau de scolarité et le sexe, 2011

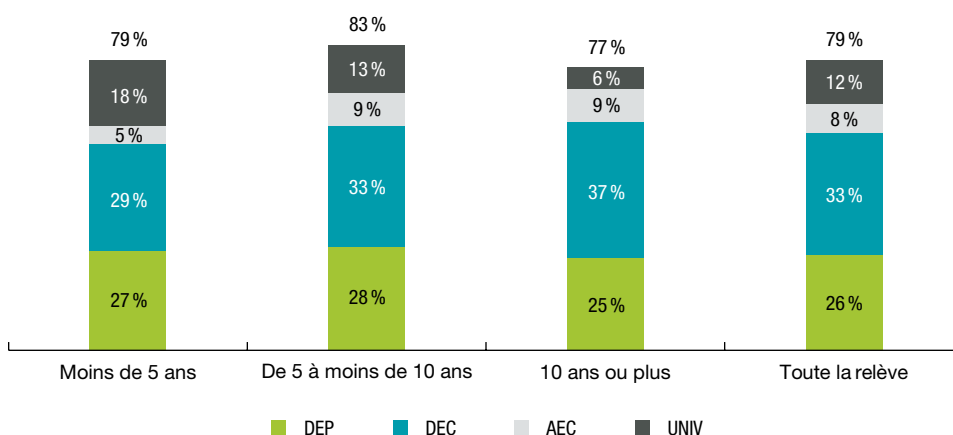
Niveau de scolarité	Femmes spécialisées en agriculture	Hommes spécialisés en agriculture	Jeunes de la relève spécialisés en agriculture
DEP	38 %	71 %	68 %
DEC	52 %	81 %	72 %
AEC	65 %	71 %	68 %
UNIV	25 %	43 %	34 %
Total	42 %	72 %	64 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Une formation universitaire souvent présente chez les jeunes établis depuis moins de cinq ans

- Près d'un jeune sur cinq établi au cours des cinq dernières années (18 %) est titulaire d'un diplôme universitaire, ce qui correspond à une différence marquée par rapport aux autres cohortes d'établissement en agriculture.
- Les jeunes établis depuis une période de 5 à 10 ans (en 2011) sont celles et ceux qui affichent la plus forte proportion de diplômes d'études postsecondaires (83 %).
- Les jeunes établis depuis 10 ans ou plus sont, en plus grande proportion, titulaires d'un DEC comme plus haut diplôme (37 %).

Figure 15 : Proportion de la relève agricole établie titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires selon la période d'établissement, 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

- Les jeunes établis depuis moins de 5 ans ont pensé s'établir en agriculture un peu plus tard (22 ans) que la relève établie depuis 10 ans (19 ans).
- En 2011, les agricultrices et agriculteurs établis depuis moins de 5 ans sont un peu plus jeunes (31 ans) que les jeunes établis depuis 10 ans ou plus (35 ans).
- Au moment du recensement, 5 % des jeunes établis depuis moins de 5 ans poursuivaient un programme d'études. La proportion était de 2 % pour la relève établie depuis 10 ans.
- Les jeunes établis depuis 10 ans ou plus ont davantage une formation spécialisée en agriculture (74 %) que la relève établie depuis moins de 5 ans (57 %).

Tableau VII : Âge moyen et proportion des jeunes qui poursuivent leurs études selon le nombre d'années d'établissement, 2011

Caractéristiques	Moins de 5 ans	De 5 à moins de 10 ans	10 ans ou plus
Âge moyen	31 ans	32 ans	35 ans
Âge à partir duquel le jeune a pensé s'établir en agriculture	22 ans	21 ans	19 ans
Personnes actuellement aux études	5 %	2 %	2 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Tableau VIII : Proportion de la relève établie titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires spécialisé en agriculture selon la période d'établissement, 2011

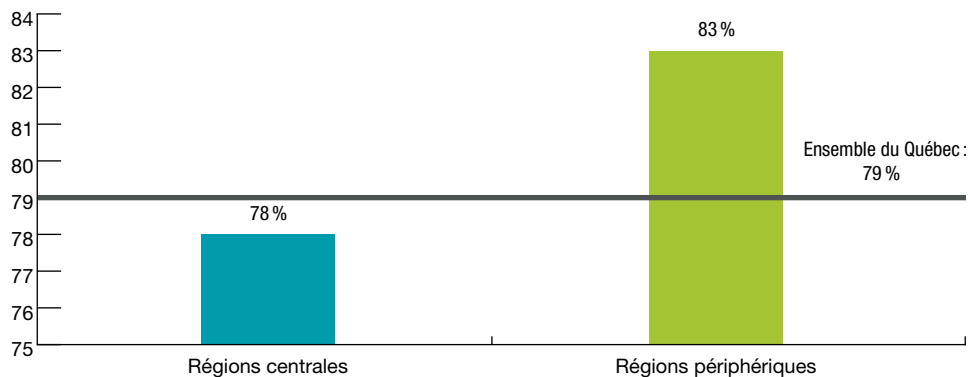
Spécialisation agricole	Moins de 5 ans	De 5 à moins de 10 ans	10 ans ou plus	Toute la relève
DEP agricole	66 %	71 %	70 %	68 %
DEC agricole	63 %	73 %	83 %	72 %
AEC agricole	77 %	68 %	69 %	68 %
UNIV agricole	31 %	36 %	42 %	34 %
Proportion de la relève dont le plus haut diplôme est spécialisé en agriculture	57 %	66 %	74 %	64 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Le diplôme d'études postsecondaires : des régions périphériques qui se distinguent

- La proportion de titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires est plus élevée dans les régions périphériques (83 %) que dans les régions centrales (78 %).

Figure 16 : Proportion de la relève établie titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires dans les régions périphériques et les régions centrales, 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

- Les jeunes de la relève établis dans les régions de l'Outaouais, du Saguenay – Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent sont davantage titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires (respectivement 85 %, 84 % et 84 %).
- La région de l'Outaouais se distingue par sa forte proportion de diplômés universitaires (33 %).

Tableau IX : Proportion de la relève agricole établie titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires selon les régions, 2011

Régions centrales	DEP	DEC	AEC	UNIV	Diplôme d'études post-secondaires
Estrie	32 %	25 %	7 %	11 %	75 %
Laurentides	24 %	31 %	5 %	16 %	76 %
Montréal	22 %	36 %	6 %	13 %	77 %
Centre-du-Québec	22 %	32 %	13 %	10 %	77 %
Montréal-Laval-Lanaudière	16 %	40 %	7 %	16 %	79 %
Chaudière-Appalaches	35 %	28 %	7 %	10 %	80 %
Capitale-Nationale – Côte-Nord	24 %	35 %	4 %	18 %	81 %
Mauricie	21 %	35 %	10 %	14 %	80 %
Ensemble des régions centrales	26 %	32 %	8 %	12 %	78 %
Régions périphériques	DEP	DEC	AEC	UNIV	Diplôme d'études post-secondaires
Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec	39 %	29 %	9 %	6 %	83 %
Outaouais	14 %	31 %	7 %	33 %	85 %
Bas-Saint-Laurent	30 %	36 %	8 %	10 %	84 %
Saguenay – Lac-Saint-Jean	21 %	39 %	7 %	17 %	84 %
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	17 %	42 %	0 %	21 %	80 %
Ensemble des régions périphériques	28 %	35 %	7 %	13 %	83 %
Province de Québec	26 %	33 %	8 %	12 %	79 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

La formation de la relève : des différences selon le secteur de production

- Selon le secteur de production, la proportion de la relève qui poursuit un cheminement scolaire à l'enseignement postsecondaire varie de 68 % à 84 %.
- Les secteurs de la production laitière et de la production ovine affichent une plus forte proportion de titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires (84 %). À l'inverse, la proportion est plus faible pour le secteur de l'acériculture (68 %).
- Il est à noter que, dans le secteur des fruits, près d'un jeune sur trois a terminé une formation universitaire.

Tableau X : Proportion de la relève agricole établie titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires selon le secteur de production, 2011

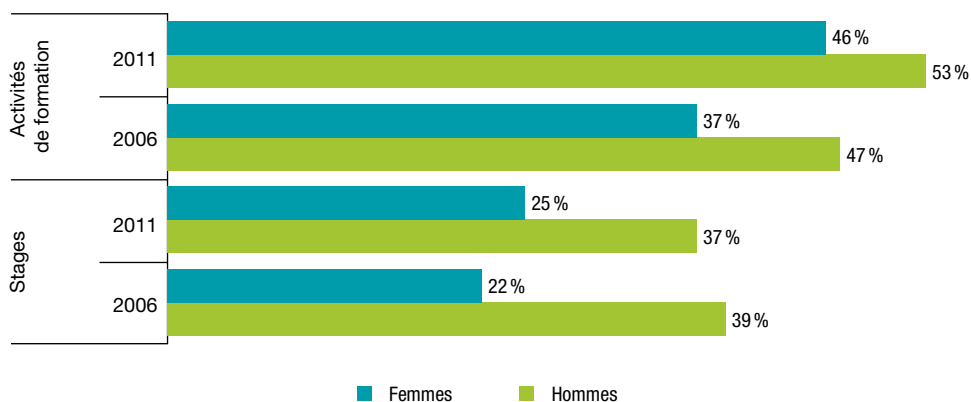
Secteurs	DEP	DEC	AEC	UNIV	Diplôme d'études post-secondaires
Bovins laitiers	30 %	40 %	9 %	5 %	84 %
Bovins de boucherie	31 %	23 %	7 %	11 %	72 %
Céréales, protéagineux et fourrages	23 %	32 %	7 %	14 %	76 %
Acériculture	33 %	19 %	4 %	12 %	68 %
Porcs	29 %	37 %	7 %	9 %	82 %
Ovins	21 %	37 %	10 %	16 %	84 %
Veaux lourds	18 %	30 %	10 %	12 %	70 %
Légumes frais et de transformation	20 %	33 %	8 %	20 %	81 %
Volailles	19 %	29 %	6 %	20 %	74 %
Fruits	16 %	28 %	5 %	32 %	81 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	16 %	29 %	5 %	26 %	76 %
Autres	16 %	31 %	9 %	26 %	82 %
Tous les secteurs	26 %	33 %	8 %	12 %	79 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Formation continue : une participation en progression

- La participation des jeunes de la relève à des activités de formation continue a connu une hausse entre 2006 et 2011 (44 % et 51 % respectivement).
- En 2011, 46 % des jeunes agricultrices avaient participé à au moins une activité de formation continue, alors qu'un jeune agriculteur sur deux (53 %) avait fait de même.
- Les hommes sont plus nombreux, en proportion (37 %), à effectuer des stages dans une entreprise agricole que les femmes (25 %).

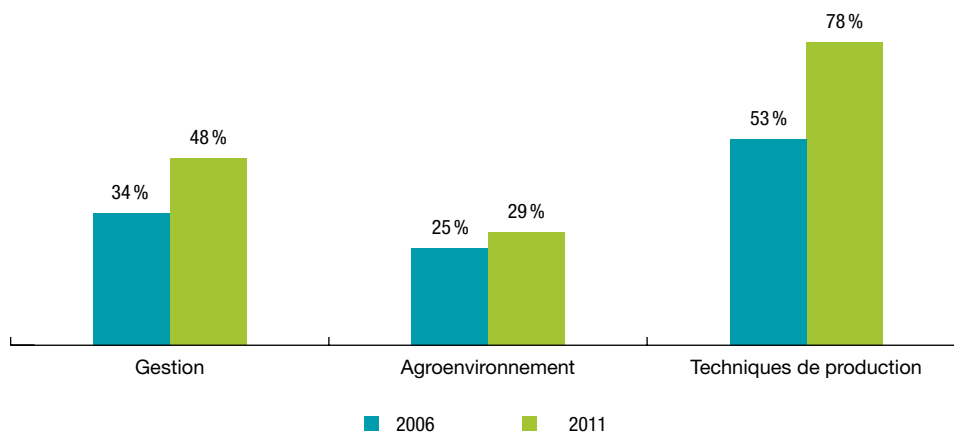
Figure 17 : Participation de la relève agricole féminine et masculine à des stages et à des activités de formation, 2006 et 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006 et 2011.

- En 2011, la participation de la relève aux activités de formation continue est en hausse tant pour les sujets touchant les techniques de production (78 %), la gestion (48 %) que l'agroenvironnement (29 %).

Figure 18 : Participation de la relève agricole à des activités de formation continue selon le sujet, 2006 et 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006 et 2011.



3. L'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE

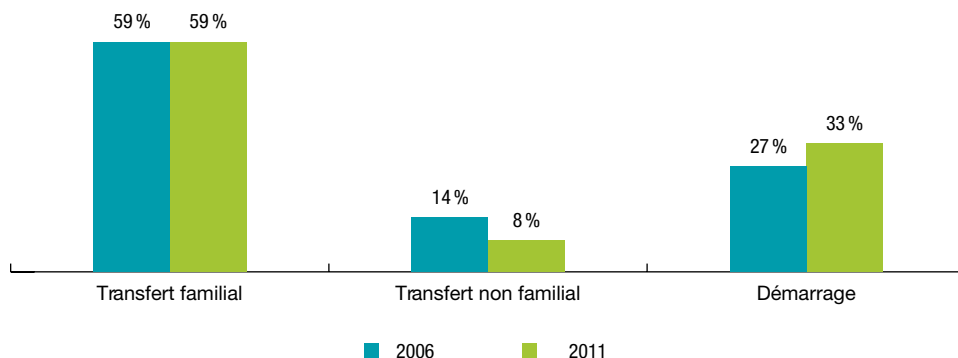
L'entrée dans le secteur agricole pour un jeune peut se faire de différentes façons. Toutefois, deux modes d'établissement prédominent, soit l'acquisition d'une entreprise existante (transfert de ferme) et le démarrage d'une entreprise. Le principal élément de distinction entre ces deux modes d'établissement est la poursuite ou non des activités d'une ferme existante. Selon le Recensement de la relève agricole établie 2011, il est question de démarrage en agriculture lorsqu'un individu constitue une nouvelle entreprise en faisant l'acquisition d'actifs agricoles de manière éparse, tandis que, dans le cas d'un transfert de ferme, il s'agit plutôt de la reprise d'une ferme où les opérations n'ont jamais cessé.

Le transfert de ferme familial est demeuré le mode d'établissement le plus courant en 2011, dans une proportion identique à celle de 2006 (59 %).

- En 2011, l'acquisition d'une entreprise existante représente 67 % des établissements de la relève. La proportion correspondante était de 73 % en 2006.
- En 2011, la proportion d'établissements réalisés par l'acquisition d'une entreprise non familiale a diminué (8 %) par rapport à 2006 (14 %).

Figure 19 : Proportion de la relève agricole établie selon le mode d'établissement, 2006 et 2011

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006 et 2011.

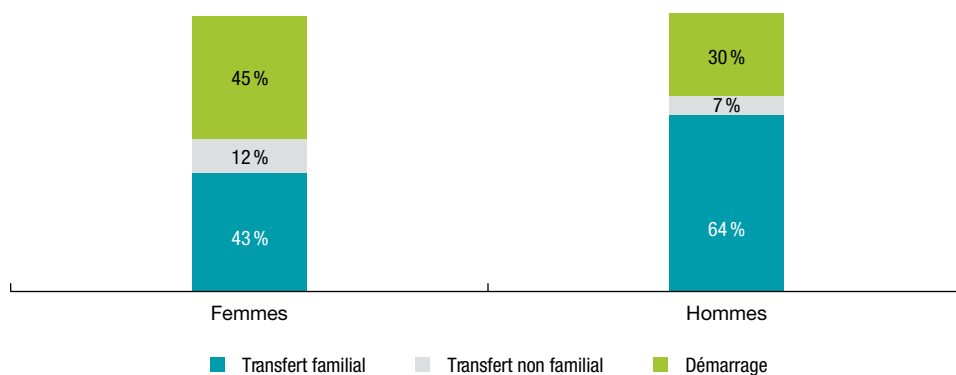


En 2011, un jeune de la relève agricole sur trois s'est établi en démarant une entreprise (33 %), comparativement à un sur quatre en 2006 (27 %).

Des femmes qui optent plus souvent pour la voie non apparentée

- La relève féminine choisit de démarrer une entreprise agricole plus souvent que la relève masculine (45 % des femmes comparativement à 30 % des hommes).
- De même, elle est plus encline à s'établir par transfert non familial que la relève masculine (12 % des femmes comparativement à 7 % des hommes).
- En 2011, plus de 70 % des jeunes hommes âgés de moins de 40 ans s'étaient établis par l'acquisition d'une entreprise existante.

Figure 20 : Proportion des jeunes femmes et des jeunes hommes établis en agriculture selon le mode d'établissement, 2011



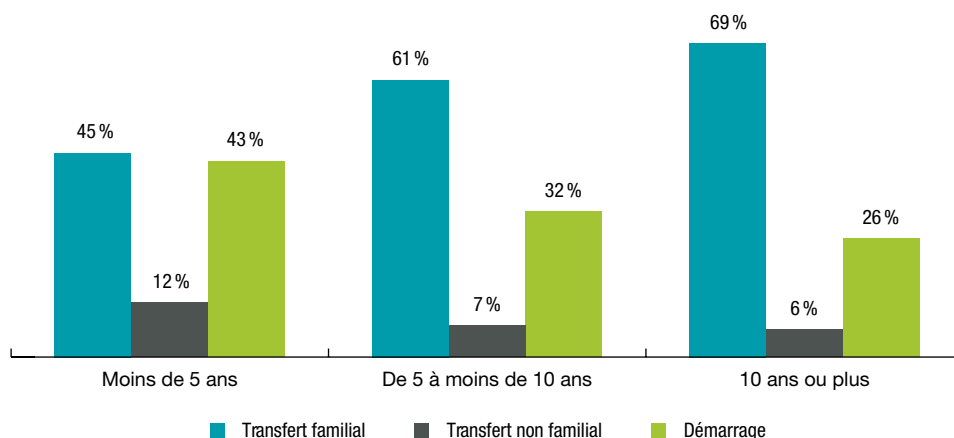
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Mode d'établissement : des différences selon la période d'établissement

- L'analyse de la période d'établissement de la relève (moins de 5 ans, de 5 ans à moins de 10 ans et 10 ans ou plus) montre une évolution dans les modes d'établissement utilisés par la relève.
- Ainsi, on remarque une diminution progressive de la proportion de transferts familiaux effectués par la relève au profit du démarrage d'entreprises.
- Selon les résultats du Recensement de la relève agricole établie 2011, 34 % des membres de la relève agricole sont établis depuis moins de 5 ans, 31 % depuis 5 à moins de 10 ans et 35 % depuis 10 ans ou plus.

Les jeunes agricultrices et agriculteurs établis depuis moins de 5 ans ont démarré une entreprise dans une plus grande proportion (43 %). Pour ce groupe de jeunes, les proportions relatives au transfert familial et au démarrage sont pratiquement à parité (45 % et 43 % respectivement).

Figure 21 : Modes d'établissement utilisés par la relève agricole selon la période d'établissement, 2011

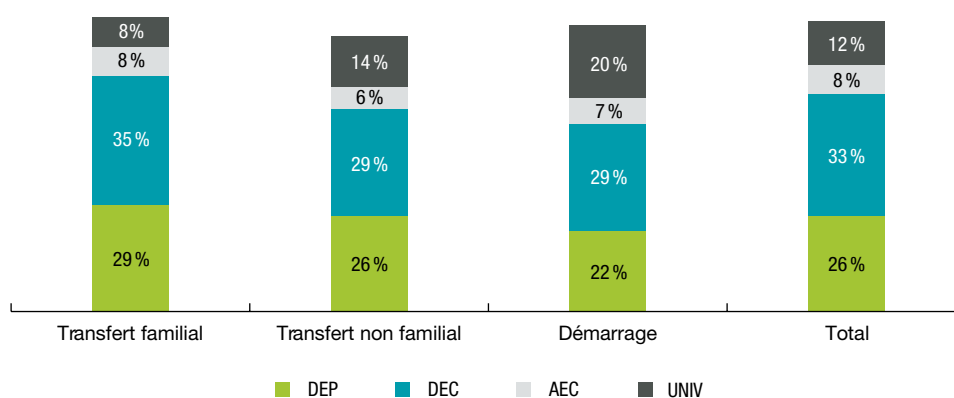


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

La formation de la relève selon le mode d'établissement utilisé

- Les jeunes établis par transfert familial sont plus souvent titulaires d'un DEP ou d'un DEC (64 %) que l'ensemble de la relève (59 %).
- Les jeunes établis par transfert non familial sont moins nombreux (75 %) à poursuivre une formation postsecondaire que l'ensemble de la relève (79 %).
- Les jeunes établis par démarrage ont plus souvent un diplôme d'études universitaires (20 %) que l'ensemble de la relève (12 %).

Figure 22 : Plus haut diplôme obtenu par la relève agricole selon le mode d'établissement, 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

- Les jeunes exploitantes et exploitants ayant repris une entreprise familiale sont les plus nombreux à posséder une spécialisation agricole comme plus haut diplôme.

Tableau XI : Spécialisation agricole du plus haut diplôme obtenu par la relève selon le mode d'établissement, 2011

Spécialisation agricole 2011	Transfert familial	Transfert non familial	Démarrage	Total
DEP agricole	78 %	42 %	54 %	68 %
DEC agricole	82 %	65 %	57 %	68 %
AEC agricole	79 %	65 %	52 %	72 %
UNIV agricole	40 %	33 %	30 %	34 %
Total	75 %	51 %	48 %	64 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Les parents : un soutien important au projet

- En moyenne, les jeunes de la relève ont sérieusement pensé s'établir en agriculture à l'âge de 21 ans. Ils concrétisent leur projet, en moyenne, 4 ans plus tard, soit à l'âge de 25 ans.
- Environ un jeune sur deux s'établissant par démarrage ou par transfert non familial a des parents producteurs agricoles.
- Que les parents soient agriculteurs ou non, les jeunes entrepreneures et entrepreneurs ont reçu l'appui de ceux-ci dans plus de 90 % des cas.

Tableau XII : Caractéristiques des jeunes entrepreneures et entrepreneurs agricoles au moment de s'établir, selon le mode d'établissement, 2011

Caractéristiques	Transfert familial	Transfert non familial	Démarrage	Total
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	19 ans	22 ans	23 ans	21 ans
Âge moyen de l'établissement	24 ans	27 ans	27 ans	25 ans
Parents producteurs	92 %	43 %	51 %	75 %
Appui familial avant l'établissement	96 %	84 %	84 %	91 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

L'appui des parents peut prendre les formes suivantes : une approbation de la décision de s'établir en agriculture (76 %), une aide financière durant les études (39 %), une aide financière autrement que durant les études (38 %) ou un accompagnement durant la démarche d'établissement (68 %).

La relève issue du milieu agricole souhaite se lancer en agriculture à un plus jeune âge

- Les jeunes issus du milieu agricole concrétisent leur établissement, en moyenne, à l'âge de 24 ans, tandis que les entrepreneurs et entrepreneurs ne venant pas du milieu agricole s'établissent à 28 ans.
- Près de la moitié des femmes ne viennent pas du milieu agricole (45 %), une situation nettement distincte de celle des hommes, qui sont majoritairement issus du milieu agricole (81 %).

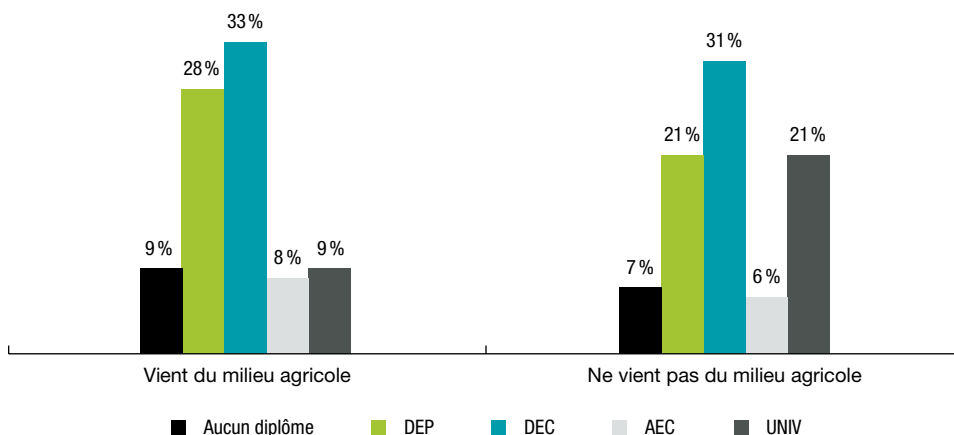
Tableau XIII : Caractéristiques des jeunes de la relève venant ou non du milieu agricole, 2011

Caractéristiques	Relève issue du milieu agricole	Relève non issue du milieu agricole	Ensemble de la relève
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	19 ans	24 ans	21 ans
Âge moyen de l'établissement	24 ans	28 ans	25 ans
Proportion de femmes	55 %	45 %	26 %
Proportion d'hommes	81 %	19 %	74 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

- En général, les jeunes issus du milieu agricole sont plus souvent titulaires d'un diplôme d'études professionnelles ou collégiales que la relève dont les parents ne sont pas agriculteurs.

Figure 23 : Plus haut diplôme obtenu par la relève issue ou non du milieu agricole, 2011

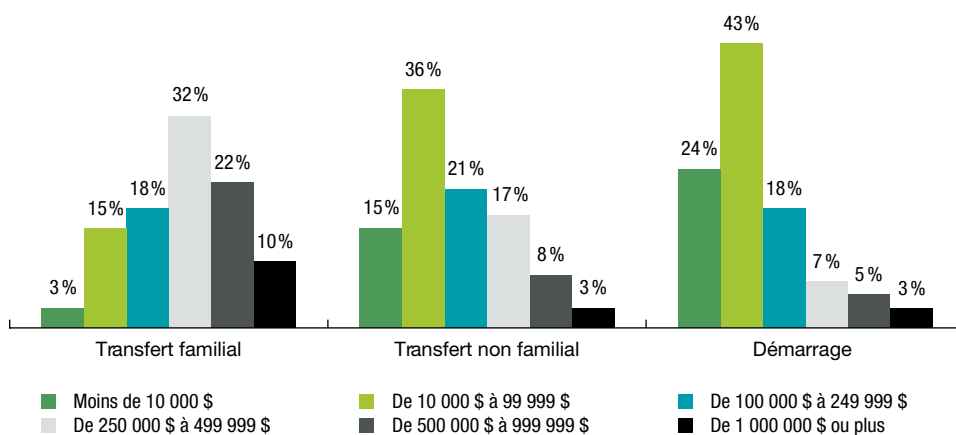


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Des revenus plus élevés pour les entreprises en situation de transfert

- La majorité des jeunes entrepreneurs et entrepreneuses qui s'établissent par transfert familial acquièrent des entreprises générant 250 000 \$ ou plus de revenus agricoles bruts (64 %).
- Les entreprises résultant d'un transfert non familial se situent dans des tranches de revenus moins élevées. Plus du quart des jeunes (28 %) optant pour ce mode d'établissement reprennent des entreprises générant 250 000 \$ ou plus.

Figure 24 : Distribution des revenus agricoles bruts selon le mode d'établissement, 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Les stratégies utilisées lors de l'établissement

- Au moment de l'établissement par transfert d'entreprise, 69 % des exploitations ont pris de l'expansion en augmentant leur volume de production ou leur taille.
- Une proportion de 26 % des entreprises en situation de transfert ont diversifié leurs activités en ajoutant une nouvelle production, une activité de transformation ou un volet agrotouristique aux activités déjà effectuées à la ferme.
- Parmi les jeunes établis par le démarrage d'une entreprise, 34 % rapportent avoir bénéficié de l'appui d'une entreprise mère, alors que 14 % ont commencé en réorientant les activités de production d'une entreprise.
- Les agricultrices et agriculteurs ayant démarré leur entreprise ont auparavant été propriétaires d'une autre exploitation dans 20 % des cas; 45 % des exploitations précédentes faisaient partie du secteur agricole.

L'appui d'une entreprise mère peut se traduire par un financement, un prêt de machinerie, des actifs de production ou une mise en commun des ressources humaines.

Une augmentation des parts acquises par la relève dans les entreprises agricoles

- Les jeunes entrepreneures et entrepreneurs agricoles ont rapporté être plus nombreux qu'en 2006 à avoir acquis entre 50 % et 74 % des parts de l'entreprise au moment de leur établissement.
- Au moment du recensement de 2011, 66 % des jeunes de la relève détenaient au moins 50 % des parts de l'entreprise agricole, alors que la proportion était de 60 % en 2006.

Figure 25 : Parts de l'entreprise acquises au moment de l'établissement par la relève agricole, 2006 et 2011

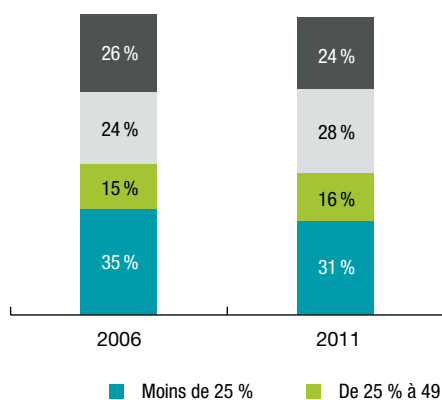
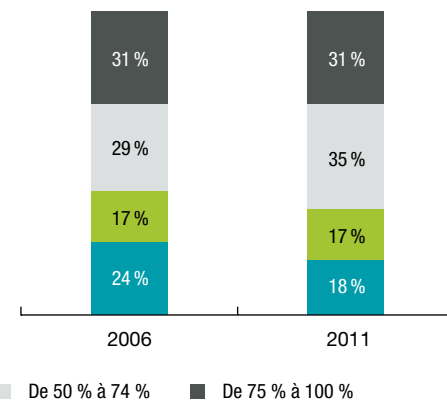


Figure 26 : Parts de l'entreprise détenues par la relève agricole, 2006 et 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006 et 2011.

L'augmentation des parts détenues par la relève en 2011 peut s'expliquer par l'accroissement de la proportion des démarrages d'entreprises. Au moment du recensement, les jeunes établis par démarrage détenaient, en moyenne, 67 % des parts de l'entreprise, tandis que la relève établie par transfert en possédait 52 %.

- Près de trois entrepreneures ou entrepreneurs sur quatre n'ont connu aucune variation du nombre de parts détenues depuis leur établissement.
- Ce sont surtout les jeunes établis par transfert familial (près d'un sur trois) qui ont connu une augmentation graduelle du nombre de leurs parts.

Tableau XIV : Variation du nombre de parts détenues par la relève agricole entre le moment de l'établissement et le recensement, 2011

	Transfert familial	Transfert non familial	Démarrage d'une entreprise	Total
Aucune	65 %	85 %	84 %	73 %
Augmentation	31 %	10 %	9 %	22 %
Diminution	2 %	4 %	5 %	3 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Des jeunes de la relève agricole qui s'organisent pour faciliter leur établissement

- Entre 2006 et 2011, la proportion des jeunes qui louaient des actifs agricoles au moment de l'établissement est passée de 24 % à 35 %.
- En 2011, 15 % des jeunes sont membres d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Ces jeunes étaient propriétaires, le plus souvent, d'une entreprise en situation de transfert familial.
- Les services-conseils les plus utilisés par les jeunes entrepreneures et entrepreneurs agricoles sont liés à la comptabilité, à la fiscalité ou à la planification financière.
- En proportion, les entrepreneures et entrepreneurs établis par transfert familial sont plus nombreux à bénéficier de l'aide gouvernementale, de dons et de prêts de quota d'une fédération spécialisée.
- La relève ayant emprunté la voie non apparentée est plus nombreuse, en proportion, à contracter un emprunt d'un établissement financier au moment de l'établissement.
- Parmi les jeunes qui n'ont pas contracté d'emprunt au moment de l'établissement, 74 % ont fait l'acquisition d'une entreprise existante.
- Une proportion de 63 % des jeunes s'établissant par le démarrage d'une entreprise travaillent à l'extérieur de celle-ci. Cette proportion est plus importante comparativement aux deux autres modes d'établissement.

**Tableau XV : Tableau synthèse des ressources utilisées par la relève agricole
lors de l'établissement selon le mode d'établissement, 2011**

Moyens utilisés	Transfert familial	Transfert non familial	Démarrage	Total
Plan d'affaires	53 %	60 %	68 %	59 %
Location d'actifs	34 %	26 %	38 %	35 %
Membre d'une CUMA	20 %	15 %	7 %	15 %
Contrat d'intégration	6 %	13 %	7 %	7 %
Services-conseils utilisés	Transfert familial	Transfert non familial	Démarrage	Total
Conseiller en relève du MAPAQ	16 %	8 %	14 %	15 %
Conseiller technique	25 %	26 %	31 %	27 %
Conseiller en financement	57 %	61 %	48 %	54 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	82 %	60 %	50 %	70 %
Conseiller en gestion	32 %	23 %	18 %	27 %
Organismes locaux	11 %	15 %	19 %	14 %
Sources de financement à l'établissement	Transfert familial	Transfert non familial	Démarrage	Total
Aide gouvernementale	71 %	66 %	65 %	68 %
Membre de la famille	31 %	30 %	32 %	31 %
Don	37 %	13 %	15 %	27 %
Héritage	8 %	3 %	5 %	7 %
Emprunt d'une institution financière	66 %	81 %	77 %	70 %
Économie personnelle	1 %	5 %	5 %	3 %
Prêt de quota	44 %	17 %	12 %	31 %
Travail extérieur à l'entreprise	Transfert familial	Transfert non familial	Démarrage	Total
Travail extérieur à l'entreprise	29 %	54 %	63 %	42 %
Proportion moyenne du temps	52 %	59 %	61 %	57 %
Proportion moyenne du revenu	60 %	69 %	71 %	66 %
Emploi dans le domaine agricole	33 %	24 %	33 %	32 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

L'établissement dans les régions du Québec

- C'est dans les régions du Bas-Saint-Laurent (66 %), de la Mauricie (65 %) et de la Chaudière-Appalaches (64 %) que les proportions de jeunes s'établissant par transfert familial sont les plus élevées.
- Les régions de l'Estrie (12 %) et de la Mauricie (11 %) se démarquent quant au transfert non familial.
- En Outaouais, plus de la majorité des jeunes exploitantes et exploitants qui s'établissent (52 %) le font en démarrant une entreprise.
- Dans l'ensemble, peu de différences sont observées entre les régions centrales et les régions périphériques en ce qui concerne le mode d'établissement privilégié par la relève.

Tableau XVI : Distribution des jeunes établis dans chacune des régions du Québec selon le mode d'établissement, 2011

Régions centrales	Transfert familial	Transfert non familial	Démarrage
Estrie	54 %	12 %	34 %
Laurentides	53 %	10 %	36 %
Montérégie	56 %	6 %	37 %
Centre-du-Québec	58 %	7 %	35 %
Montréal-Laval-Lanaudière	57 %	6 %	38 %
Chaudière-Appalaches	64 %	9 %	27 %
Capitale-Nationale – Côte-Nord	54 %	6 %	39 %
Mauricie	65 %	11 %	24 %
Ensemble des régions centrales	58 %	8 %	34 %
Régions périphériques	Transfert familial	Transfert non familial	Démarrage
Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec	51 %	10 %	39 %
Outaouais	45 %	3 %	52 %
Bas-Saint-Laurent	66 %	8 %	26 %
Saguenay – Lac-Saint-Jean	61 %	6 %	33 %
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	56 %	0 %	44 %
Ensemble des régions périphériques	60 %	7 %	33 %
Province de Québec	59 %	8 %	33 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

L'établissement selon les différents secteurs de production

- La majorité des transferts d'entreprises familiales se font dans des secteurs sous gestion de l'offre. Ainsi, en production laitière, près de 90 % des jeunes se sont établis par transfert familial.

Tableau XVII : Distribution des jeunes établis selon l'activité principale de l'entreprise et le mode d'établissement, 2011

Secteurs de production	Transfert familial	Transfert non familial	Démarrage
Bovins laitiers et production laitière	87 %	4 %	9 %
Bovins de boucherie	50 %	3 %	47 %
Céréales et protéagineux pour le grain et Fourrages	47 %	5 %	48 %
Acériculture	37 %	24 %	40 %
Porcs	54 %	16 %	30 %
Ovins	23 %	6 %	72 %
Veaux lourds	31 %	18 %	51 %
Légumes frais et de transformation	48 %	5 %	48 %
Volailles	53 %	7 %	40 %
Fruits	37 %	11 %	52 %
Cultures abritées	48 %	13 %	39 %
Autres	19 %	10 %	71 %
Total	59 %	8 %	33 %

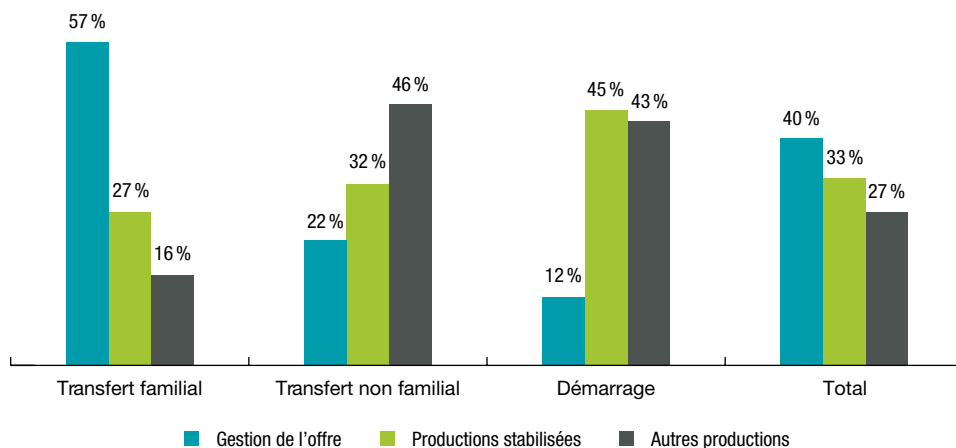
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006 et 2011.

- Seulement 12 % des jeunes qui ont démarré leur entreprise ont opté pour une production sous gestion de l'offre.
- Les transferts non familiaux ont lieu le plus souvent dans des secteurs non contingentés ou ne bénéficiant pas de l'assurance stabilisation.

Les activités sous gestion de l'offre regroupent la production laitière, les volailles et les œufs.

Les productions stabilisées regroupent les céréales, le maïs-grain et les oléagineux, l'agneau, les bovins de boucherie, les veaux d'embouche, de grain et de lait, la production porcine, la pomiculture ainsi que la culture des pommes de terre.

Figure 27 : Distribution des types de productions selon le mode d'établissement, 2011

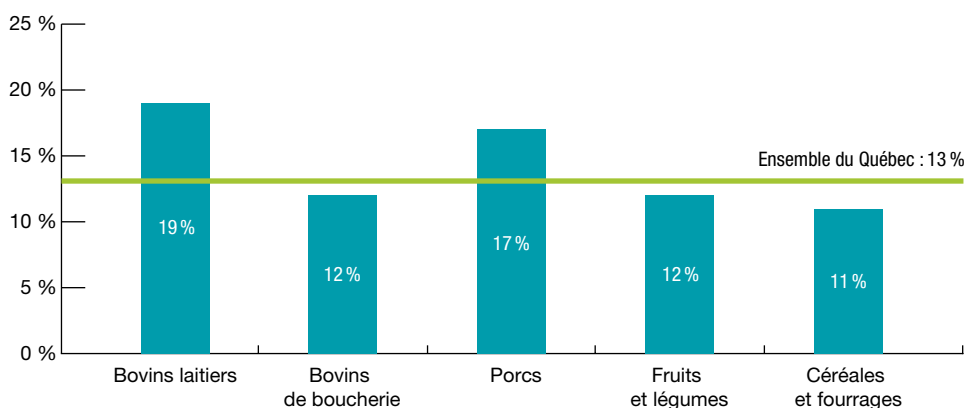


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Une entreprise laitière sur cinq devrait changer de main d'ici 2015

- Parmi l'ensemble des exploitations agricoles québécoises, 13 % devaient être transférées ou vendues entre 2010 et 2015.
- En proportion, c'est dans les productions laitière et porcine que les propriétaires prévoyaient, le plus souvent, transférer ou vendre leur entreprise au cours de cette période (respectivement 19 % et 17 %).

Figure 28 : Proportion des exploitations agricoles dont le transfert ou la vente était prévu entre 2010 et 2015

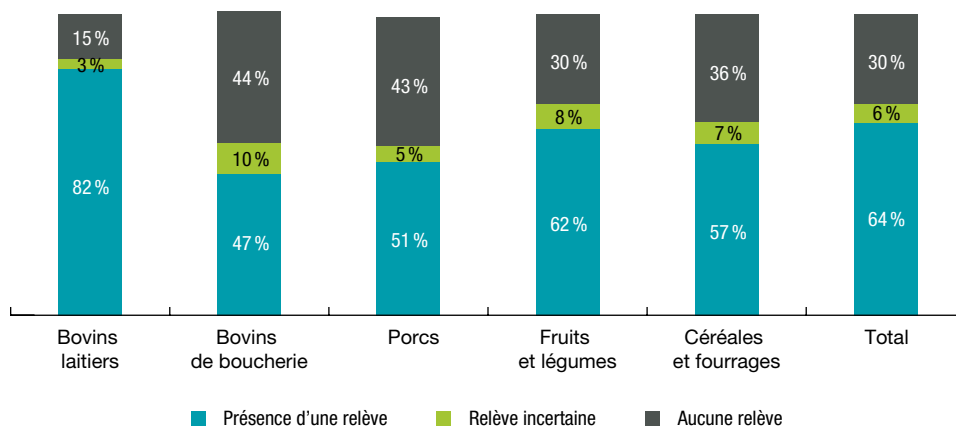


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

La désignation d'une relève potentielle

- Parmi les exploitantes et exploitants qui prévoyaient transférer ou vendre l'entreprise d'ici 2015, 64 % ont désigné une relève potentielle.
- C'est dans le secteur des bovins laitiers que la proportion de relève désignée était la plus élevée (82 %), suivi du secteur des fruits et légumes (62 %).

Figure 29 : Proportion de la relève potentielle pour les entreprises agricoles dont le transfert ou la vente était prévu entre 2010 et 2015



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

- Parmi les entreprises qui devaient être transférées ou vendues d'ici 2015, 22 % étaient composées d'au moins un jeune âgé de moins de 40 ans.
- Parmi les entreprises qui devaient être transférées ou vendues et qui avaient désigné une relève, 29 % étaient composées d'au moins un jeune âgé de moins de 40 ans.
- Parmi les entreprises qui devaient être transférées ou vendues et qui n'avaient pas de relève désignée, 9 % étaient composées d'au moins un jeune âgé de moins de 40 ans.

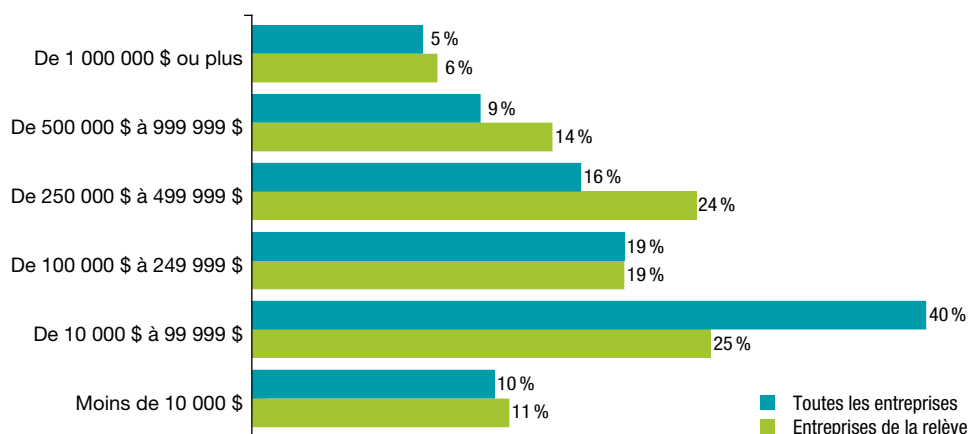


4. LE TRAVAIL ET LES REVENUS DE LA RELÈVE DANS LES ENTREPRISES AGRICOLES

Des entreprises de la relève qui génèrent des revenus plus élevés que l'ensemble des entreprises agricoles

- Parmi les entreprises avec relève, 44 % génèrent un revenu agricole brut de 250 000 \$ ou plus. La proportion est de 30 % pour l'ensemble des entreprises agricoles québécoises.

Figure 30 : Répartition des entreprises agricoles avec relève et de l'ensemble des entreprises agricoles québécoises selon le revenu agricole brut annuel, 2011



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011; Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles.

- Les entreprises agricoles avec relève diversifient leurs activités à la ferme dans les mêmes proportions que l'ensemble des entreprises agricoles québécoises.
- Tout comme l'ensemble des entreprises agricoles, 9 % des entreprises avec relève vendent leurs produits agricoles ou transformés dans un kiosque à la ferme.

Tableau XVIII : Proportion des entreprises agricoles diversifiant leurs activités, 2011

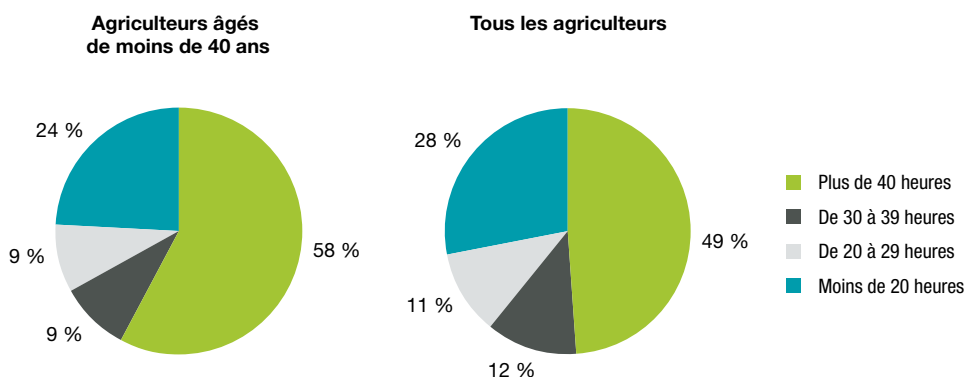
Diversification des activités	Entreprises avec relève (23 %)	Toutes les entreprises (100 %)
Transformation de produits agricoles	5 %	5 %
Vente de produits dans un kiosque à la ferme	9 %	9 %
Vente de produits dans un marché public	5 %	4 %
Activités d'agrotourisme à la ferme	4 %	3 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011; Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles.

Des jeunes de la relève impliqués dans leur entreprise

- Comparativement à l'ensemble des productrices et producteurs agricoles, les jeunes agricultrices et agriculteurs consacrent davantage de temps aux activités de l'entreprise. La majorité (58 %) y travaillent plus de 40 heures par semaine, alors que la proportion est de 49 % pour l'ensemble des productrices et producteurs agricoles.

Figure 31 : Répartition de la relève établie et de l'ensemble des agricultrices et agriculteurs selon le nombre d'heures travaillées dans l'entreprise, 2011



Des jeunes de la relève qui occupent davantage un travail extérieur à l'entreprise

- Les jeunes de la relève sont plus nombreux (42 %) à occuper un travail extérieur à l'entreprise comparativement à l'ensemble des agricultrices et des agriculteurs (36 %). Ils étaient 38 % à le faire en 2006.
- Les jeunes de la relève féminine sont plus nombreuses, en proportion (48 %), à occuper un emploi à l'extérieur de l'entreprise que ceux de la relève masculine (40 %).
- Pour les jeunes femmes, la part du revenu de cet emploi représente en moyenne 74 % de leur revenu total annuel, alors qu'il correspond à 63 % pour les hommes.
- De façon générale, la part moyenne du revenu annuel généré par un emploi ne provenant pas de l'entreprise agricole a augmenté de 20 % entre 2006 et 2011.
- De plus, la part moyenne du temps consacré à un travail à l'extérieur de la ferme a augmenté de 17 % entre 2006 et 2011 pour la relève agricole.

Tableau XIX : Travail et revenu hors ferme chez la relève féminine et masculine, 2011

Caractéristiques	Femmes 2006	Femmes 2011	Hommes 2006	Hommes 2011	Tous 2006	Tous 2011
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	41 %	48 %	37 %	40 %	38 %	42 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (moyenne)	43 %	63 %	39 %	54 %	40 %	57 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi extérieur (moyenne)	49 %	74 %	45 %	63 %	46 %	66 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006 et 2011.

Tableau XX : Caractéristiques de la relève agricole établie selon qu'elle occupe ou non un emploi à l'extérieur de la ferme, 2011

Caractéristiques	Relève sans emploi à l'extérieur	Relève avec emploi à l'extérieur
Âge moyen auquel le jeune a pensé s'établir	19 ans	22 ans
Participation toute l'année aux activités de l'entreprise	96 %	66 %
Établi depuis moins de 5 ans	26 %	44 %
Établi par transfert familial	72 %	40 %
Établi par démarrage	22 %	50 %
Entreprise qui génère 250 000 \$ ou plus de revenus agricoles bruts	64 %	18 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011.

Un revenu extérieur permet de compléter le montage financier à l'établissement et d'améliorer les liquidités de l'entreprise au cours des premières années suivant l'établissement. Ainsi, une jeune agricultrice ou un jeune agriculteur peut profiter des caractéristiques saisonnières d'une production pour occuper un emploi extérieur à l'entreprise.



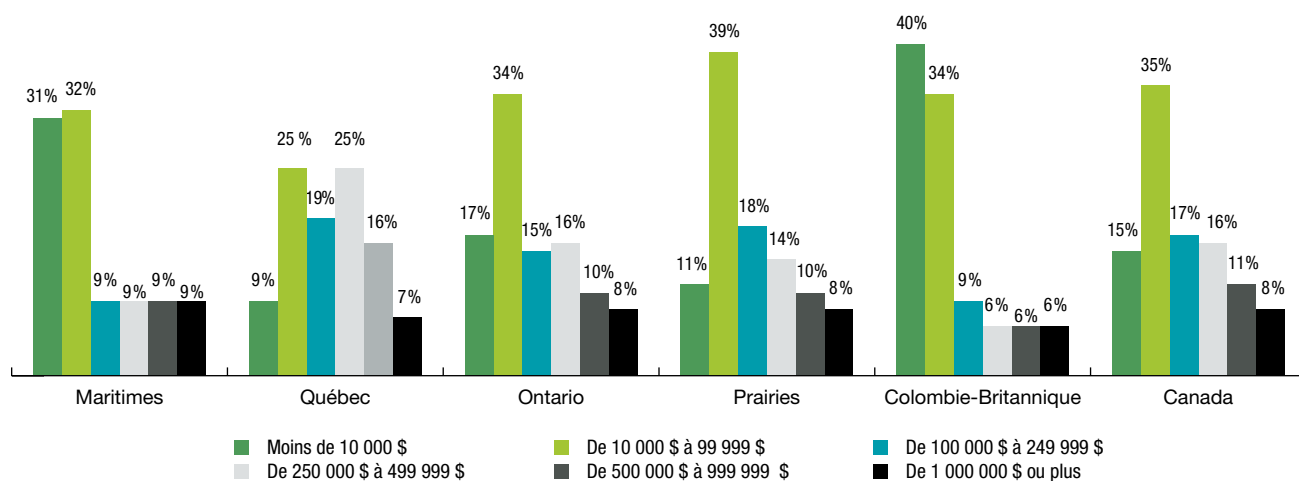
FERME
LAITIÈRE

5. LES ENTREPRISES AGRICOLES AVEC RELÈVE AU QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA

Des jeunes agriculteurs québécois qui vivent de l'agriculture

- Les jeunes Québécoises et Québécois s'installent dans des entreprises agricoles générant des revenus bruts plus élevés que leurs homologues canadiens.

Figure 32 : Comparaison de la répartition des exploitations avec relève selon les provinces canadiennes et les catégories de revenus agricoles bruts, 2011



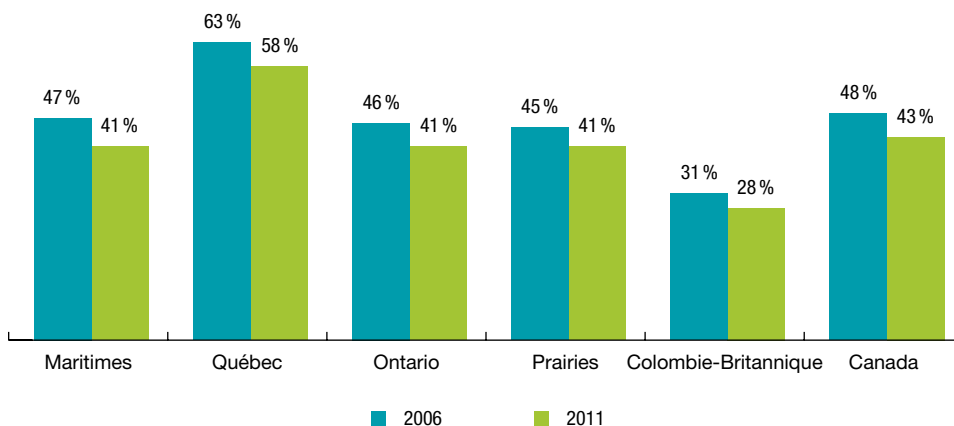
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2011.

En 2011, selon Statistique Canada, plus de 48 % des entreprises agricoles québécoises avec relève génèrent un revenu brut agricole de 250 000 \$ ou plus. Ce résultat est similaire à celui du Recensement de la relève agricole établie. La proportion est de 35 % au Canada.

Un travail à temps plein pour les jeunes Québécoises et Québécois

- Pour toutes les provinces canadiennes, la proportion des jeunes qui accordent plus de 40 heures aux activités de leur entreprise a diminué entre 2006 et 2011.
- C'est au Québec que les jeunes accordent plus de temps aux activités de leur entreprise. En effet, 58 % des jeunes agricultrices et agriculteurs québécois consacrent plus de 40 heures à leur entreprise, alors que la proportion est de 43 % pour le Canada.

Figure 33 : Proportion des jeunes agricultrices et agriculteurs qui accordent plus de 40 heures aux activités de l'entreprise, selon les provinces canadiennes, 2006 et 2011



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2006 et 2011.

Certains secteurs de productions exigent plus de temps de travail. Au Québec, les jeunes accordent le plus souvent plus de 40 heures aux activités de leur entreprise lorsqu'ils sont en production laitière (86 %), porcine (61 %) ou avicole (55 %).

Les jeunes agricultrices québécoises plus engagées dans leur entreprise

- Pour toutes les provinces, la proportion des hommes à accorder plus de 40 heures à leur entreprise est plus élevée que celle des femmes.
- Les jeunes femmes québécoises accordent davantage de temps aux activités de leur entreprise que leurs homologues canadiennes. En 2011, de toutes les agricultrices québécoises âgées de moins de 40 ans, 35 % travaillent plus de 40 heures à l'exploitation agricole. Pour le Canada, la proportion est de 23 %.

Les entreprises avec relève génèrent des revenus plus élevés. Les jeunes sont aussi plus nombreux à accorder plus de 40 heures aux activités de leur entreprise.

Tableau XXI : Proportion des jeunes femmes et des jeunes hommes qui travaillent plus de 40 heures dans leur entreprise agricole, 2011

Personnes âgées de moins de 40 ans	Proportion des femmes	Proportion des hommes
Maritimes	22 %	48 %
Québec	35 %	66 %
Ontario	22 %	49 %
Prairies	19 %	49 %
Colombie-Britannique	18 %	33 %
Canada	23 %	51 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2011.



ANNEXE

RECENSEMENT DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE 2011

Madame,
Monsieur,

Afin d'appuyer l'orientation de ses actions à l'égard de la relève agricole, il importe que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) puisse disposer d'une information fiable et complète. C'est la raison pour laquelle, avec l'aide des partenaires du MAPAQ, nous entreprenons le deuxième Recensement de la relève agricole établie. **La participation de toutes les personnes âgées de moins de 40 ans qui possèdent des parts dans une entreprise agricole située au Québec est essentielle à la réussite de cette démarche.**

Nous comptons sur votre collaboration afin de remplir le questionnaire en ligne à l'adresse www.releve-agricole.com. Pour ce faire, veuillez utiliser l'identifiant ainsi que le code d'accès qui vous ont été préalablement acheminés par la poste. Si vous avez égaré ces renseignements ou que vous ne les avez pas reçus, nous vous invitons à communiquer avec le Ministère (1 888 222-6272).

Si, pour quelque raison que ce soit, vous ne pouvez répondre au **questionnaire en ligne**, nous vous invitons à imprimer le questionnaire et à nous retourner le document par la poste à l'adresse figurant à la fin du questionnaire.

Pour toute information concernant le recensement ou la façon de répondre au questionnaire, vous pouvez joindre l'équipe de la Politique jeunesse du MAPAQ par courriel (politique.jeunesse@mapaq.gouv.qc.ca) ou communiquer avec le conseiller en relève de votre région.

Nous vous remercions de votre collaboration à cette importante démarche qui nous permettra d'améliorer notre appui et notre connaissance de la relève agricole.

PRÉSENCE D'UNE RELÈVE ÉTABLIE

Les renseignements recueillis sont protégés en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels et ils seront utilisés uniquement par le personnel du MAPAQ pour qui ils sont nécessaires à l'exécution de leur travail.

A. Vous êtes une personne de moins de 40 ans qui possède des parts dans une entreprise agricole. Cette information est-elle exacte?

- ☐ Oui Si d'autres personnes âgées de moins de 40 ans possèdent des parts sur votre entreprise, elles peuvent remplir une copie du questionnaire ou obtenir un identifiant et un code d'accès pour répondre au questionnaire en ligne en téléphonant au 1 888 222-6272.
- ☐ Non **Merci de votre participation.** Veuillez retourner le questionnaire par la poste à l'adresse apparaissant à la fin du questionnaire.

B. Actuellement, êtes-vous propriétaire de plus d'une entreprise agricole?

- ☐ Oui ☐ Non

Si oui, répondez à ce questionnaire pour l'entreprise dans laquelle vous avez le plus de parts ou êtes le plus engagé, en prenant soin de bien désigner cette entreprise dans la section suivante.

C. Avez-vous participé au Recensement de la relève agricole établie en 2006?

- ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

RENSEIGNEMENTS SUR L'IDENTITÉ DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE

Veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom de l'entreprise : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Numéro d'identification de l'entreprise au MAPAQ (NIM) : 100 - [] [] [] [] - [] [] [] [] (entreprise principale dans laquelle vous avez des parts)

Date de naissance (JJ-MM-AAAA) : [] [] [] [] - [] [] [] [] - [] [] [] [] Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

Proportion des parts que vous avez dans l'entreprise au moment du recensement : _____ %

FORMATION

1- Parmi les diplômes suivants, indiquez tous ceux que vous avez obtenus :

☐ Diplôme d'études secondaire (DES)

☐ Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Spécialisation :

☐ Bovins de boucherie

☐ Production porcine

☐ Production horticole

☐ Horticulture ornementale

☐ Mécanique agricole

☐ Comptabilité

☐ Autre spécialisation agricole

☐ Spécialisation non agricole

☐ Production laitière

☐ Grandes cultures

☐ Production acéricole

☐ Secrétariat

☐ Agrotechnique

Spécifiez : _____

Spécifiez : _____

☐ Diplôme d'études collégiales (DEC)

Spécialisation :

☐ Techniques de santé animale

☐ Techniques équine

☐ Technologie des productions animale

☐ Technologie de la production horticole et de l'environnement

☐ Autre spécialisation agricole

☐ Spécialisation non agricole

☐ Gestion et exploitation d'entreprise agricole

☐ Technologie du génie agromécanique

☐ Techniques de comptabilité et de gestion

☐ Technique de la transformation des aliments

Spécifiez : _____

Spécifiez : _____

☐ Attestation d'études collégiales (AEC)

☐ Spécialisation agricole

☐ Spécialisation non agricole

Spécifiez : _____

Spécifiez : _____

☐ Diplôme d'études universitaires (baccalauréat, maîtrise ou autre)

Spécialisation :

☐ Agroéconomie

☐ Autre spécialisation agricole

☐ Spécialisation non agricole

☐ Agronomie

Spécifiez : _____

Spécifiez : _____

☐ Aucun diplôme

2- Êtes-vous présentement inscrit à un programme d'études?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

3- Avez-vous déjà pris part, à l'extérieur de votre entreprise, à des stages dans une entreprise agricole?

☐ Oui Si oui, combien de fois? _____ combien de jours au total? _____

☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

4- Jugez-vous important de poursuivre votre formation?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

5- Au cours des douze derniers mois, avez-vous participé à des activités de formation ayant un rapport avec les activités de votre entreprise?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

Si oui, à quels types d'activités avez-vous participé?

☐ Colloques et séminaires

☐ Sessions ou cours de perfectionnement

☐ Ne sait pas / Ne répond pas

Si oui, quels étaient les sujets traités?

☐ Gestion

☐ Techniques de production

☐ Agroenvironnement

☐ Ne sait pas / Ne répond pas

☐ Autre; spécifiez : _____

Si non, pourquoi? (cochez plus d'une réponse au besoin)

☐ Pour des raisons financières (coûts d'inscription ou de déplacement trop élevés)

☐ Impossibilité de vous libérer ☐ Sujets ne correspondant pas aux besoins

☐ Autre; spécifiez : _____

☐ Manque de temps pour participer

☐ Manque d'information sur l'offre de formations

☐ Ne sait pas / Ne répond pas

ÉTABLISSEMENT

L'établissement est défini comme l'acquisition, en totalité ou en partie, d'une entreprise agricole par le transfert d'une entreprise existante (familiale ou non) ou par le démarrage d'une nouvelle entreprise.

PLANIFICATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

6- À quel âge, approximativement, avez-vous envisagé sérieusement de vous établir en agriculture?

_____ ans ☐ Jamais ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

7- Durant combien d'années avez-vous planifié votre projet d'établissement?

_____ ans ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

8- Avant votre établissement, votre famille a-t-elle appuyé votre décision de vous établir en agriculture?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

Si oui, de quelle façon ? (cochez plus d'une réponse au besoin)

☐ Aide financière durant les études ☐ Accompagnement durant la démarche
☐ Aide financière autre que durant les études ☐ Approbation de la décision
☐ Autre; spécifiez : _____

9- Vos parents (père, mère) sont-ils ou étaient-ils des producteurs agricoles?

☐ Oui ☐ Non

PLANIFICATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

10- En quelle année avez-vous acquis vos premières parts dans l'entreprise principale dans laquelle vous avez des parts?

_____ ☐ Jamais ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

11- Quelle proportion de parts avez-vous initialement acquises dans cette entreprise?

_____ % ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

12- Votre établissement est-il le résultat : (1 choix possible)

☐ Du transfert familial d'une entreprise en activité? ☐ Du transfert non familial d'une entreprise en activité?
☐ Du démarrage d'une nouvelle entreprise?

13- Votre établissement a-t-il été rendu possible grâce à un transfert familial d'actifs agricoles?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

Si oui, de quels actifs s'agissait-il?

☐ Terre ☐ Animaux ☐ Bâtiment ☐ Quota ☐ Machinerie ou matériel
☐ Autre; spécifiez : _____ ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

14- Au moment de votre établissement, votre entreprise était-elle locataire d'une partie ou de la totalité de ses actifs agricoles?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, de quels actifs s'agissait-il? ☐ Terre ☐ Bâtiment ☐ Tous les actifs ☐ Autre; spécifiez : _____

Un intégrateur est une entité juridique avec laquelle vous êtes lié par contrat. Il peut posséder une partie des actifs de votre entreprise et il détermine les quantités et la qualité de vos produits.

15- Votre établissement est-il le résultat d'un contrat passé avec un intégrateur?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

16- Actuellement, êtes-vous membre d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne connais pas la formule

17- Au moment de planifier votre projet d'établissement, avez-vous réalisé un plan d'affaires?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

Si oui, avez-vous (cochez plus d'une réponse au besoin)

☐ Réalisé vous-même votre plan d'affaires? ☐ Reçu l'aide d'un CLD?
☐ Recouru aux services d'un conseiller d'un réseau Agriconseils?
☐ Autre; spécifiez : _____

Si votre établissement est issu du transfert d'une entreprise en activité, veuillez répondre aux questions 18 à 22; sinon, passez à la question 23.

18- Au moment de votre établissement, l'entreprise a-t-elle diversifié ses activités? C'est-à-dire fait l'ajout d'une production, d'une activité de transformation ou d'un volet d'agrotourisme aux activités déjà effectuées dans l'entreprise?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

19- Au moment de votre établissement, l'entreprise a-t-elle connu une expansion? C'est-à-dire une augmentation du volume de production ou de la taille de l'entreprise en demeurant dans le même secteur de production?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

20- Avant votre établissement, participiez-vous aux travaux dans l'entreprise?

☐ Oui

☐ Non

☐ Ne sait pas / Ne répond pas

Si oui, étiez-vous :

☐ Salarié (nombre d'années _____)

☐ Non salarié (nombre d'années _____)

☐ Ne sait pas / Ne répond pas

21- Avant votre établissement, participiez-vous directement aux décisions relatives à l'entreprise?

☐ Jamais

☐ Parfois

☐ Régulièrement

☐ Toujours

☐ Ne s'applique pas

22- Aujourd'hui, participez-vous directement aux décisions relatives à l'entreprise?

☐ Jamais

☐ Parfois

☐ Régulièrement

☐ Toujours

☐ Ne s'applique pas

Si votre établissement est issu du démarrage d'une nouvelle entreprise, veuillez répondre aux questions 23 et 24; sinon, passez à la question 25.

23- Au moment de démarrer ses activités, votre entreprise a-t-elle :

a) Reçu l'appui d'une entreprise existante? C'est-à-dire d'une entreprise mère qui a apporté un soutien pouvant prendre la forme d'un financement, d'un prêt de machinerie ou encore d'une mise en commun de ressources humaines?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

b) Effectué une réorientation des activités d'une entreprise existante? C'est-à-dire que l'entreprise a orienté ses activités vers de nouvelles productions après avoir abandonné les productions qu'elle exploitait?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

24- Avez-vous déjà été propriétaire d'une entreprise avant de démarrer celle que vous exploitez en ce moment?

☐ Oui

☐ Non

☐ Ne sait pas / Ne répond pas

Si oui, était-ce une entreprise :

☐ Agricole ☐ Non agricole ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

FINANCEMENT ET CONSULTATION

25- Avez-vous bénéficié d'une ou de plusieurs des sources de financement suivantes?

a) Don

☐ Oui

☐ Non

☐ NSP / NRP

b) Héritage

☐ Oui

☐ Non

☐ NSP / NRP

c) Aide financière de La Financière agricole du Québec (FADQ) :

☐ Oui

☐ Non

☐ NSP / NRP

Si oui, spécifiez :

☐ Subvention à l'établissement ☐ Subvention au démarrage

☐ Garantie de prêt (endossement d'un prêt de l'institution financière par la FADQ)

☐ Garantie de prêt (endossement d'un prêt de l'institution financière par la FADQ)

☐ Autre; précisez : _____

☐ Ne sait pas / Ne répond pas

d) Aide financière du MAPAQ :

☐ Oui

☐ Non

☐ NSP / NRP

Si oui, spécifiez :

☐ Prime-Vert

☐ Programme d'appui à l'investissement des jeunes entreprises agricoles

☐ Programme d'appui au développement des compétences des jeunes entrepreneurs agricoles

☐ Programme d'appui aux initiatives de partage de main-d'oeuvre et de matériel agricoles

☐ Programme de commercialisation en circuit court

☐ Autre; précisez : _____

☐ Ne sait pas / Ne répond pas

e) Emprunt d'une institution financière

☐ Oui

☐ Non

☐ NSP / NRP

f) Aide financière d'un centre local de développement (CLD)

☐ Oui

☐ Non

☐ NSP / NRP

g) Aide financière d'une société d'aide au développement des collectivités (SADC)

☐ Oui

☐ Non

☐ NSP / NRP

h) Prêt ou don de quota d'une fédération spécialisée de producteurs

☐ Oui

☐ Non

☐ NSP / NRP

i) Financement provenant d'un membre de votre famille

☐ Oui

☐ Non

☐ NSP / NRP

j) Autre; spécifiez : _____

26- Au moment de planifier votre établissement, avez-vous utilisé les services des personnes ou organismes suivants?

- | | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| a) Conseiller en relève et formation du MAPAQ | ☐ Oui | ☐ Non | ☐ NSP / NRP |
| b) Conseiller technique (MAPAQ, fournisseurs d'intrants, club d'encadrement) | ☐ Oui | ☐ Non | ☐ NSP / NRP |
| c) Conseiller en financement (FADQ, institutions financières, banques, caisses) | ☐ Oui | ☐ Non | ☐ NSP / NRP |
| d) Comptable, fiscaliste ou planificateur financier | ☐ Oui | ☐ Non | ☐ NSP / NRP |
| e) Conseiller en gestion (groupe-conseil, Agriconseils) | ☐ Oui | ☐ Non | ☐ NSP / NRP |
| f) Centres régionaux d'établissement en agriculture (CREA) | ☐ Oui | ☐ Non | ☐ NSP / NRP |
| g) Organismes locaux (SADC, CAE, CLD, CJE) | ☐ Oui | ☐ Non | ☐ NSP / NRP |
| h) Autre; spécifiez : _____ | | | |

TRAVAIL ET REVENUS

27- Prenez-vous des décisions dans l'entreprise?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / Ne répond pas

Si oui, quelles décisions sont sous votre responsabilité? (cochez plus d'une réponse au besoin)

a) En ce qui concerne la production :

- ☐ Régie de la machinerie
☐ Régie agroenvironnementale
☐ Régie du troupeau
☐ Régie des champs
☐ Aucune
☐ Autre; spécifiez : _____
☐ Ne sait pas / Ne répond pas

b) En ce qui concerne la gestion :

- ☐ Gestion de la main-d'oeuvre
☐ Investissement à faire
☐ Négociation des prix de vente
☐ Comptabilité et paiement des factures
☐ Choix et négociation du financement et du crédit
☐ Représentation de l'entreprise pour des activités professionnelles (incluant le vote au nom de l'entreprise)
☐ Aucune
☐ Autre; spécifiez : _____
☐ Ne sait pas / Ne répond pas

28- Au cours des 12 derniers mois, avez-vous travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole? ☐ Oui ☐ Non ☐ NSP / NRP

- Si oui :** a) Quelle proportion de votre temps de travail annuel cet emploi représente-t-il? _____% ☐ Non ☐ NSP / NRP
b) Quelle proportion de votre revenu annuel cet emploi représente-t-il? _____% ☐ Non ☐ NSP / NRP
c) Est-ce qu'il s'agissait d'un emploi agricole? ☐ Oui ☐ Non ☐ NSP / NRP

29- Participez-vous activement aux travaux de l'entreprise?

☐ Toute l'année ☐ De façon saisonnière ☐ À l'occasion ☐ Jamais

MERCI D'AVOIR REMPLI CE QUESTIONNAIRE!

Veuillez le retourner par la poste à l'adresse suivante :

Direction des politiques et des analyses sectorielles
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Ce document a été préparé par la Direction des politiques et analyses des risques agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

COORDINATION

Hélène Brassard

RÉDACTION

Stéphanie Cantin, Karine Guillemette et Isabelle Allard

COLLABORATION

Annie Beaudoin, Lucie Jean et Frédéric Voyer

PHOTOGRAPHIES

Éric Labonté, MAPAQ

CONCEPTION GRAPHIQUE

Direction des communications

RÉVISION LINGUISTIQUE

Isabelle Tremblay (Des mots et des lettres)

ÉDITION

Direction des communications

RESSOURCE

Direction des politiques et analyses des risques agricoles

Téléphone : 418 380-2100

Site Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal: 2014

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-69404-5 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-69405-2 (PDF)

